



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

---

## SOMMAIRE

- G. DEHERME . . . . . *Les Cervelines.*  
D<sup>r</sup> LOUIS RIMAUD . . . . . *Sentiment religieux et religion.*  
ANTOINE BAUMANN . . . . . *Observations d'un positiviste.*  
LOUIS COUTURAT . . . . . *Ido contre Esperanto.*  
PAR TOUS . . . . . *Revue des opinions, des faits et des idées.*  
REMY ANSELIN . . . . . *Notes politiques.*

*Les Livres qui font penser : G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN.*

TABLE DES MATIÈRES.

---

Le Numéro : 0 fr. 50

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

LA COOPÉRATION DES IDÉES. — N° 12. — 16 Juin 1912.

# La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

---

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,  
10 francs pour l'Étranger.

---

Collections de la précédente série  
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS -- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 -- PARIS

---

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne l'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

POUR LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir ;

Enfin, en réunions amicales, sans invitation spéciale, *tous les dimanches*, de 3 à 6 heures. Les lecteurs, collaborateurs et amis de la *Coopération des Idées* seront toujours les bienvenus.

---

**Aucun article publié n'est payé.**

*Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.*

---

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

# La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17<sup>e</sup> année)

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

---

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,  
10 francs pour l'Étranger.

Le N<sup>o</sup> : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

---

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrecuidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilenies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfiques.

*La Coopération des Idées* tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désespéré, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

---

*La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en quatre volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.*

---

**Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.**

**Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de re-constitution sociale.**

---

*Collection des meilleurs auteurs classiques*

**AUGUSTE COMTE**

# PHILOSOPHIE POSITIVE

Résumé par **ÉMILE RIGOLAGE**

4 volumes à 0 fr. 95 ; reliés toile pleine, 1 fr. 75

I. Mathématiques-Astronomie ; -- II. Physique-Chimie-Biologie ;  
III. Sociologie : temps anciens ; -- IV. Sociologie : temps modernes.

*Ernest Flammarion, Éditeur, 26, rue Racine*

## L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.  
Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, PARIS

## LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

### RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux  
D'après le Journal Officiel de la République française

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*



# La Coopération des idées

## LES CERVELINES

---

« Tout sacrifice comporte sa couronne. »

COLETTE YVER, — *le Métier de roi.*

Comme toutes les théories subversives de l'individualisme révolutionnaire, le féminisme s'est élaboré, formulé et propagé d'abord dans les classes moyennes. Ce sont donc les aspirations parasitiques et anarchiques de ces classes qu'il représente surtout.

Quand on parle du « droit des femmes au travail », on n'envisage généralement que le fonctionnarisme, les professions libérales, la littérature et l'art. Il semble que la femme du peuple n'existe point. Rien ne serait plus difficile, en effet, que de faire admettre que, pour celle-ci, le travail est une « émancipation ».

Pour les positivistes qui considèrent que la bourgeoisie — trop nombreuse d'ailleurs — n'a plus aucun titre moral, intellectuel et social à une direction quelconque, il importe peu que cette classe proclame sa déchéance et provoque sa destitution définitive par le dérèglement de

ses idées et de ses mœurs. Les dieux affolent ceux qu'ils veulent perdre.

En examinant quels peuvent bien être les sentiments qui stimulent et les ambitions qui guident cette sorte de féministes, je n'ai point le chimérique propos de les ramener au bon sens. Il ne s'agit que de déterminer la nature du poison moral pour administrer l'antidote qui convient.

Que les féministes poussent les filles de la bourgeoisie à accroître l'encombrement, le gâchis et la misère des professions improductives, au point où nous en sommes, il n'importe !

Par exemple, on réclame le suffrage politique des femmes. Cela ne saurait être plus absurde ni plus funeste que le suffrage universel des hommes. Quand les femmes voteront, elles exigeront leur part de la curée électorale, et, au lieu d'un million de fonctionnaires avec un budget général de 6 milliards, il y aura deux millions de fonctionnaires avec un budget de 12 milliards. Le suffrage universel ne donnera ni mieux ni pis. Il ne pourra jouer qu'avec les mêmes procédés de corruption pour les mêmes résultats de pillage. Et cela ira jusqu'au point où les producteurs, de moins en moins nombreux, ne pourront plus nourrir des parasites de plus en plus voraces. Ce dont il faut être bien assuré, c'est qu'en toutes conjonctures on ne fera pas rendre à l'hectare le double de céréales en y employant moitié moins de main-d'œuvre, d'activité intelligente et de capitaux.

C'est seulement en étudiant les conséquences déplorable du féminisme spontané ou théorique dans le pro-



létariat, qu'il conviendra de se placer au point de vue économique.

De même, on peut négliger les considérations d'ordre physiologique, sur les aptitudes plus ou moins grandes de la femme aux travaux intellectuels, sur les fatigues des examens, les détraquements nerveux qui s'ensuivent, le célibat, la stérilité, etc. Cela fut traité maintes fois. Et puis, si graves que soient ces inconvénients, je crois qu'on pourrait fort bien s'en accommoder, s'il était de nécessité sociale, pour l'ordre ou le progrès, d'entreprendre ce dressage spécial et cette adaptation.

Il s'agit donc de voir d'abord comment le désordre de l'esprit peut altérer les sentiments les plus vivaces, même chez la femme.

\*  
\* \*

Là-dessus, je ne sais rien de plus émouvant que quelques-uns des romans de Mme Colette Yver : *les Cervelines*, *les Dames du Palais*, *Princesses de science*. Ce dernier surtout devrait être lu par toutes les jeunes filles de la bourgeoisie qui ont quelque clarté dans l'esprit et quelque chaleur au cœur.

Sous tous ses aspects, c'est le poignant drame de l'orgueil féminin.

Ce n'est plus de la littérature, mais de la vie. Et non pour satisfaire une froide curiosité, éveiller des émotions, mais pour avertir, pour préserver, pour guérir...

Ainsi s'universalise la démence : le cœur ne discipline plus le cerveau. Et tout est nié, parce que plus rien n'est compris,

Les « cervelines », ce sont « celles qui sont demeurées charmantes, qui n'ont pas de système, pas d'affiliation, pas de mot d'ordre, mais qui, ayant laissé leur vie refluer au cerveau, n'ont plus besoin d'amour, tout simplement ». Charmantes, les femmes ne l'étaient que pour l'amour. Cessant d'aimer, elles cesseront d'être aimables. La cerveline ne « reçoit de loi et de vie que de sa tête ». Proprement, c'est « une sans cœur ». Et, plus proprement encore, une sans cœur est un monstre. Fort heureusement — et la cerveline n'échappe pas à cette loi biologique — les monstres ne se reproduisent point.

D'où vient cette absurde rébellion contre soi-même et contre la société ? De la destruction révolutionnaire qui se poursuit parce qu'aucun principe, aucune force n'arrête ses ravages. « Il y a eu un bouleversement dans l'équilibre des sexes, nous dit Mme Colette Yver. L'homme a refusé de se charger de la femme, depuis au moins deux ou trois générations, depuis Balzac, depuis le règne de l'argent. Maintenant, c'est la femme qui, pouvant s'en passer, ne veut plus se charger de l'homme. »

Il y a eu surtout que les anciennes valeurs sociales ont été dénigrées, dégradées. On a surfait les qualités intellectuelles ; et d'abord les moins élevées, les plus faciles, celles d'expression. Avec l'argent pour dieu, le bavardage a régné. Sans direction, la foule désigne elle-même ses héros. Ce sont les histrions. Pour lui plaire, il ne s'agit pas de servir, mais de flatter et de parader. Tout est aux cabotins, — de plume, de tribune ou de scène. De là ce culte byzantin du talent.

Un ténor, un chirurgien à la mode, un pornographe gagneront deux cent mille francs par an, seront décorés, acclamés et fréquenteront chez les ministres ou à l'Académie française, — et tous ceux qui servent obscurément et qui travaillent seront méprisés et mal payés.

C'est un peu pour cela que les campagnes sont désertées et les villes envahies, que l'outil est délaissé pour la plume, qu'il y a, en France, deux ou trois millions de poètes à tout le moins géniaux et que le plus crétin des analphabets a des prétentions à un talent quelconque, ne serait-ce que dans l'art du sabotage.

C'est beaucoup pour cela que les femmes, elles aussi, commencent à dédaigner le calme bonheur du foyer et s'évertuent vers ce qu'elles croient être la lumineuse voie du talent, la gloire de l'intelligence, « l'essor absolu ».

Voici une des cervelines de Mme Colette Yver. Professeur d'histoire, elle aime son fiancé, Jean Cécile. Mais celui-ci, sagement, la supplie de renoncer à ses succès d'intellectuelle pour fonder solidement leur foyer; elle s'y refuse et renonce au mariage.

« Que serai-je alors, se disait-elle, que deviendra ma personnalité ? Madame Cécile : je serai madame Cécile. A quoi se passeront mes journées ? Je devrai faire des visites et, en l'absence de mon mari, seule chez moi, dans les loisirs que me laissera la direction du ménage, je pourrai lire quelquefois. A intervalles, j'aurai dans les mains un livre, comme au prisonnier on ouvre parfois, sous prétexte de pitié, une lucarne vers l'espace. Il me sera permis de suivre les travaux des autres, leur bel essor mental qui me sera prohibé, à moi. »

Et son rêve, le but de sa vie, ce à quoi elle sacrifie son

amour, c'est, dans sa vieillesse, d'écrire, dit-elle, « une histoire de l'antiquité, sur tous les matériaux amassés dans mon existence, dans mes voyages, dans mes études » !...

D'autres n'ont même pas de ces hésitations, de ces luttes entre le cœur et le cerveau.

« Je n'ai pas besoin d'enfants qui soient miens, déclare une étudiante en médecine. Je me défends d'être un rouage, je fais d'abord ce qu'il me plaît, et je me moque de ma fonction sociale. La femme doit être mère, n'est-ce pas ? Je la connais, celle-là. Mais suis-je libre, oui ou non, de choisir la vie qui me convient ? »

Plus tard, si elle est troublée par les sens, elle cherchera « le plaisir dans l'amour dépourvu de devoirs ».

« Une femme-médecin n'a pas de cœur, dit la belle doctresse Lancelevée dans *Princesses de science*, une femme-médecin n'a pas de sens, une femme-médecin n'est pas une femme... Nous possédons un honneur plus délicat, plus subtil que les autres femmes. Sans avoir prononcé de vœux, nous devons passer dans la vie, rigides, impassibles, comme des nonnes sévères. Un noviciat brutal nous a fait violence, a tué en nous toute imagination féminine... Il n'y a plus en nous ni mystère, ni rêve, ni poésie. On nous a comme desséchées; et nous avons tout vu, tout entendu, tout connu. Nous ne sommes plus ni nerveuses, ni sensibles, ni pudiques, ni même impressionnables; et notre force est faite de tout ce qui nous manque... Vous pensez bien que cette personnalité dont je fais montre est factice, et que les satisfactions dont je me contente sont très relatives. J'ai choisi cette vie de science, je la voulais parfaite; j'en ai d'avance écarté les obstacles, et les plus dangereux de tous : le mariage et la famille... Derrière cette froide façade qu'il nous faut exhiber, il y a une vraie femme qui pâtit, qui aurait su aimer... Mais...

J'aurais aimé cet homme librement, sans chaîne, sans contrat... Je vous scandalise ? Quel mal ferais-je pourtant en devenant, par amour, la maîtresse d'un honnête homme ? Je ne relève que de moi-même, je ne reconnais pas d'autres règles que celles de ma conscience; je ne m'occupe pas des conventions. Est-ce au monde à créer une loi morale ? Ma logique et ma raison sont de taille à me guider : en qui aurais-je confiance plus qu'en moi-même ! Aux gens qui s'effaroucheraient je ne reconnais pas d'autorité pour me dicter ma conduite. »

Cette raison, cette conscience personnelles que la doctoresse Lancelevée met présomptueusement au-dessus de la raison et de la conscience sociales de tous les temps n'est pas totalement dépourvue de logique quand elle ajoute :

« Tout le monde divorce aujourd'hui, plutôt deux fois qu'une ! Alors, quoi ! Quand une femme, dans une réunion, peut se rencontrer avec trois hommes et se dire qu'à tous les trois elle a appartenu, en légitime mariage d'ailleurs, et selon l'exigence de la société, je me demande quelle est la valeur morale de cette légalisation, et je ne trouve pas odieux du tout de m'en affranchir. »

Dans la négation métaphysique et la destruction révolutionnaire du dix-huitième siècle se trouvent les principes de toutes les négations et destructions subséquentes. Les « droits de l'homme » devaient nous amener à ceux de la femme, le suffrage universel de l'homme à celui de la femme, le divorce à l'amour libre, le désordre au chaos, la divagation à la folie, le libertinage à la pourriture.

Subordonner les moyens au but est un des plus sages préceptes positivistes. Le travail ou l'étude ne sont pas

des fins. On travaille pour nourrir sa famille, on étudie pour servir l'humanité. La passion que les cervelines mettent au travail et à l'étude, considérés comme des fins, est anormale. L'individu n'est qu'une abstraction. On ne peut dire où il commence, où il finit, où il demeure et quand il dure. Seule, la société continue est une réalité. C'est donc à un mirage que les féministes conseillent aux femmes d'immoler leur sécurité, leur charme, leur véritable puissance, leur bonheur.

L'égotisme — de la femme ou de l'homme — incline au subjectivisme sans base, sans contrepoids. On pourrait définir la folie — morale ou intellectuelle — un égotisme absolu. Et tout égotisme, partant d'un principe absolutiste, va à l'absolu. C'est ainsi que Comte en nommant notre anarchie « la démence occidentale » a pu la caractériser par la tendance à « troubler l'avenir pour améliorer le présent ». L'égotisme est une propension vicieuse à ruiner l'ensemble pour satisfaire les parties. Ne reconnaît-on pas là tout l'esprit anarchique : depuis le jacobinisme qui opprime et guillotine au nom de la vérité et de la liberté jusqu'au féminisme qui dissocie et stérilise au nom de la liberté et de l'égalité ?

\*  
\*  
\*

Les malheureuses ! Elles s'efforcent vainement de retrouver leur raison et leur âme.

« Je suis comme vous, dit une cerveline, je ne comprends pas les inutiles... Mais pouvez-vous dire que je sois une inutile ? Est-ce que je n'ai pas ma fonction sociale ? Et si j'avais des enfants qui fussent miens, soignerais-je ceux des autres

comme je le fais ? Pour un enfant que je mettrais au monde, combien en laisserais-je mourir de ce croup qui vous épouvante !... »

Elle oublie que les malades qu'elle n'eût pas soignés l'eussent été par d'autres et que les enfants qu'elle n'a pas faits ne le seront par personne.

« Une cerveline, dit-elle encore. Certes, oui, j'en suis une et je m'en fais gloire ; quand on n'est pas une cerveline, on a bien des chances pour être une écervelée. Ma pensée voit et pèse mes actes avant que je les accomplisse ; elle est la maîtresse de tout, et je ne laisse rien lutter contre elle. Mon cerveau me fait vivre moralement comme matériellement. Il n'y a que cela au monde : être cérébral. C'est la loi du temps à venir... Comme il faut toujours que quelque chose prédomine, quand c'est le tour de l'amour, ce n'est plus celui de la pensée... D'ailleurs, le fait de se laisser prendre à l'amour, qui n'est qu'un piège tendu par la loi de la race, ne suppose pas une cérébralité très consciente, très maîtresse d'elle-même. »

Rien de plus faux. On ne pense bien que sous l'empire d'un sentiment, et surtout d'un sentiment social. De même le physique est sous l'influence du moral. Les vétérinaires eux-mêmes commencent à s'en apercevoir. Ce sont les cervelines qui sont des écervelées. Le sentiment social, c'est la pensée éprouvée de tous nos ancêtres. C'est à cette formidable coopération des saints, des héros, des génies de tous les temps et à l'effort continu de tous les siècles que la féministe prétend opposer l'infime travail de son débile cerveau !

Avec son savoir encyclopédique, un génie sans exemple, une faculté de concentration que peut-être au-

cun homme n'a égalée et qu'aucune femme, en tout cas, de par son organisation physiologique, ne pourra jamais égaler, Auguste Comte lui-même n'eût abouti qu'à une construction purement intellectuelle, c'est-à-dire artificielle et provisoire, s'il n'avait été animé par son tendre amour pour Clotilde de Vaux. Et rien que par son charme féminin, celle-ci a participé puissamment à l'œuvre de régénération humaine. Son nom restera éternellement associé à celui d'Auguste Comte.

Tout travail social est une coopération dans le temps avec tous. Et l'association de la force masculine et de la tendresse féminine est la plus nécessaire et la plus féconde.

C'est la meilleure règle d'hygiène intellectuelle et morale et la meilleure méthode d'action que le positivisme formule par son précepte : « Penser pour agir et agir par affection. »

\*  
\* \*

Il en est cependant qui ne sont pas tout à fait dénaturées. Celles-là acceptent de se marier ; mais en ne cédant d'elles-mêmes que leur corps. Ainsi, le mariage matérialisé n'est plus qu'un bestial accouplement. Et il dure ce que dure l'appétit sexuel. C'est pourquoi la plupart des divorces se font dans les cinq premières années de ces mariages.

« J'ai fait deux parts de moi-même, dit la femme-avocat des *Dames du Palais*, l'une appartient à mon mari, mais l'autre, je me la réserve, c'est mon domaine secret. Le mariage ne m'a pas amoindrie. Ma liberté, la personnalité que je possédais jeune fille, je l'ai gardée intacte. Mon mari n'a pas de



droits là-dessus. Il le sait, et me laisse élaborer seule mes plaidoiries. »

De telles théories, quand on essaye de les pratiquer, aboutissent nécessairement à la discorde conjugale, au désastre. L'instinct animal a fait s'étreindre deux corps : ce n'est pas de l'amour, ce n'est pas le mariage. Après le spasme, rien d'eux ne reste uni, rien d'eux n'est amélioré. Au contraire, chaque parole, chaque mouvement sera un heurt. Deux forcés enchaînés ensemble par la même ignominie se haïssent à mort. Et nos « cervelines » croient s'élever en dignité !...

« Associer deux êtres égaux, dit la femme-médecin de *Princesses de science* à son fiancé qui l'implore d'être « toute à lui », en même temps amants et amis, remédier, par un savoir et des fonctions identiques chez l'homme et chez la femme, aux malentendus conjugaux qui dérivent jusqu'ici d'une disproportion intellectuelle, ne trouvez-vous pas cela louable et utile ? »

Ce qui est louable et utile, pour la femme et pour l'homme, c'est de s'accomplir, c'est de constituer une cellule sociale, une famille. Cela exige des deux époux une étroite et intégrale coopération pour leur perfectionnement réciproque. Être « amants et amis », — soit. Ce n'est pas tout. Prêter son corps ne suffit pas, prêter de son esprit même ne suffit pas : il faut donner magnifiquement son âme. Cela seul fonde le foyer sur le roc.

\*  
\*\*

Si, faute d'une opinion publique organisée par un véritable pouvoir spirituel, il est permis de prêcher

toutes les folies, rudement la vie fera sentir aux cervelines qu'il faut se garder de les appliquer.

La doctoresse qui croira devoir continuer d'exercer, malgré ses quatre enfants, pour augmenter le bien-être du ménage, verra, au contraire, la gêne s'installer définitivement avec le désordre. Les enfants seront mal élevés, et le mari prendra des habitudes d'ivrognerie à l'estaminet et deviendra une brute malade.

Celle qui exerce par goût de son métier, pour « affirmer sa personnalité », par pure gloriole, verra peu à peu s'effriter le tendre amour qui avait présidé à son mariage. Sa maison n'étant plus qu'une mauvaise auberge, ne rencontrant sa femme qu'au lit, le mari, peu à peu, se laissera envelopper par une affection plus féminine.

Survient l'enfant. Devant la joie immense du père, l'imbécile cerveline étalera la sécheresse de son cœur et toute sa prétentieuse niaiserie :

« — Tu n'as pas une pensée pour moi, dans ton orgueil de procréateur. Tu ne sens donc pas l'envolement de tous mes rêves, et ce que cet événement fait de moi qui portais tant d'idées, de projets, de désirs !... Est-ce que je ne suis pas plus intéressante que cet être à peine formé qui te donne des tressaillements d'instincts paternels ?... Suis-je l'individu libre qui a le droit de choisir sa vie, de l'accomplir, ou un instrument passif soumis au génie de l'espèce, simple anneau dans la chaîne humaine ?... Mon année de travail devait être magnifique. Ma thèse s'élaborait, elle aurait fait quelque bruit, m'eût lancée. J'achevais ainsi mes quatre ans d'internat ; ce stage fait, qui m'empêchait, plus tard, d'être chef de service dans un hôpital d'enfants ? L'obstacle est venu, il est créé, comme tu le dis si fièrement ! Il me faut donner ma démission d'interne : de quoi vais-je être capable pendant cette maladie de neuf mois ? Et après, ce sera com-

mode, l'établissement, la clientèle, avec cet enfant, la nourrice...

« — La nourrice ! dit Guéméné vivement ; tu ne le nourriras même pas ? »

« — Ah ! non, pas ça ! reprit-elle avec force. Neuf mois, passe encore, mais pas trente-six ! »

« Guéméné se redressa, et, la défiant :

« — Quand je consens à accoucher une femme de ma clientèle, c'est à condition qu'elle s'engage à nourrir, si elle peut.

« — Eh bien ! dit Thérèse, la voix altérée, je prendrai Artout. »

Dès lors, il peut y avoir désir de chair, habitude de contact, il n'y a plus amour, l'union est rompue. La femme n'est plus que femelle et l'homme n'est plus que mâle. Plus l'homme aura de délicatesse de cœur et le besoin de chérir et de respecter la femme, moins il pourra se contenter de ce bas accouplement.

Celui-ci, après avoir eu la douleur de perdre son enfant par faute de surveillance maternelle, adjure sa femme qu'il veut aimer encore de revenir à son destin, au bon sens, au bonheur :

« — Tous les médecins connaissent cette heure pénible qui leur fait désirer plus fort leur maison, la vie intime, le contraste d'une joie succédant aux scènes d'horreur. Ainsi revenais-je vers toi, ces jours-là, affamé de ta présence, de ta gaieté sereine, de la douceur que tu pouvais me verser dans l'âme. Le plus souvent tu faisais toi-même tes visites, ou bien tes préoccupations professionnelles te reculaient très loin de moi... Vois-tu, trop souvent tu m'as manqué aux heures où je défailtais d'un besoin de tendresse ; trop souvent j'ai compris que tu n'existais pas pour moi, mais seulement pour ta médecine. Jamais tu n'as eu à mon égard ces petits soins qui font que, dans sa femme, un homme trouve un peu de sa mère ; ma maison fut une sorte de restaurant, et

toutes les folies, rudement la vie fera sentir aux cervelines qu'il faut se garder de les appliquer.

La doctoresse qui croira devoir continuer d'exercer, malgré ses quatre enfants, pour augmenter le bien-être du ménage, verra, au contraire, la gêne s'installer définitivement avec le désordre. Les enfants seront mal élevés, et le mari prendra des habitudes d'ivrognerie à l'estaminet et deviendra une brute malade.

Celle qui exerce par goût de son métier, pour « affirmer sa personnalité », par pure gloriole, verra peu à peu s'effriter le tendre amour qui avait présidé à son mariage. Sa maison n'étant plus qu'une mauvaise auberge, ne rencontrant sa femme qu'au lit, le mari, peu à peu, se laissera envelopper par une affection plus féminine.

Survient l'enfant. Devant la joie immense du père, l'imbécile cerveline étalera la sécheresse de son cœur et toute sa prétentieuse niaiserie :

« — Tu n'as pas une pensée pour moi, dans ton orgueil de procréateur. Tu ne sens donc pas l'envolement de tous mes rêves, et ce que cet événement fait de moi qui portais tant d'idées, de projets, de désirs !... Est-ce que je ne suis pas plus intéressante que cet être à peine formé qui te donne des tressaillements d'instincts paternels ?... Suis-je l'individu libre qui a le droit de choisir sa vie, de l'accomplir, ou un instrument passif soumis au génie de l'espèce, simple anneau dans la chaîne humaine ?... Mon année de travail devait être magnifique. Ma thèse s'élaborait, elle aurait fait quelque bruit, m'eût lancée. J'achevais ainsi mes quatre ans d'internat ; ce stage fait, qui m'empêchait, plus tard, d'être chef de service dans un hôpital d'enfants ? L'obstacle est venu, il est créé, comme tu le dis si fièrement ! Il me faut donner ma démission d'interne : de quoi vais-je être capable pendant cette maladie de neuf mois ? Et après, ce sera com-

mode, l'établissement, la clientèle, avec cet enfant, la nourrice...

« — La nourrice ! dit Guéméné vivement ; tu ne le nourriras même pas ? »

« — Ah ! non, pas ça ! reprit-elle avec force. Neuf mois, passe encore, mais pas trente-six ! »

« Guéméné se redressa, et, la défiant :

« — Quand je consens à accoucher une femme de ma clientèle, c'est à condition qu'elle s'engage à nourrir, si elle peut.

« — Eh bien ! dit Thérèse, la voix altérée, je prendrai Artout. »

Dès lors, il peut y avoir désir de chair, habitude de contact, il n'y a plus amour, l'union est rompue. La femme n'est plus que femelle et l'homme n'est plus que mâle. Plus l'homme aura de délicatesse de cœur et le besoin de chérir et de respecter la femme, moins il pourra se contenter de ce bas accouplement.

Celui-ci, après avoir eu la douleur de perdre son enfant par faute de surveillance maternelle, adjure sa femme qu'il veut aimer encore de revenir à son destin, au bon sens, au bonheur :

« — Tous les médecins connaissent cette heure pénible qui leur fait désirer plus fort leur maison, la vie intime, le contraste d'une joie succédant aux scènes d'horreur. Ainsi revenais-je vers toi, ces jours-là, affamé de ta présence, de ta gaieté sereine, de la douceur que tu pouvais me verser dans l'âme. Le plus souvent tu faisais toi-même tes visites, ou bien tes préoccupations professionnelles te reculaient très loin de moi... Vois-tu, trop souvent tu m'as manqué aux heures où je défaisais d'un besoin de tendresse ; trop souvent j'ai compris que tu n'existais pas pour moi, mais seulement pour ta médecine. Jamais tu n'as eu à mon égard ces petits soins qui font que, dans sa femme, un homme trouve un peu de sa mère ; ma maison fut une sorte de restaurant, et

je n'ai pas senti, comme ton père, par exemple, l'amour de ma compagne jusque dans les plats qu'on me servait... Une compagne ? Mais as-tu donc été la mienne ? Qu'avons-nous de commun ? Les repas ? N'est-ce pas un hasard quand nos deux clientèles nous permettent de les prendre ensemble ? Nos soirées ? Le plus souvent tu t'enfermes chez toi avec tes journaux de médecine, tes brochures, et je travaille seul, en songeant à ces ménages qui n'ont qu'une lampe où le même abat-jour abrite le front de l'homme qui lit et celui de la femme qui brode. Avons-nous des causeries, des promenades ? A peine si nous dormons l'un près de l'autre, car combien de fois la sonnerie du téléphone vient-elle m'enlever la seule joie que tu me laisses : la présence de ton corps endormi !... Et je suis dans la vie effroyablement seul, déçu par un mirage de bonheur qui me fuit sans cesse. Nous sommes entrés dans le mariage avec un idéal différent, car je rêvais de me lier, et toi de te délier ; j'y apportais un amour fou, toi un don parcimonieux...

« — Mon ami, tu méconnaissais ma tendresse. Pour ne pas s'exprimer toujours en cajoleries petites ou niaises, est-elle moins forte, moins grande ? Je t'aime lucidement, avec toute mon intelligence, tout mon cœur. Ma condition de femme cérébrale, en développant mon âme virilement, l'a faite capable d'un amour supérieur. Je le dis sans orgueil, peu d'hommes sont aimés plus noblement, plus absolument que toi... L'immense affection que je te porte, en doutes-tu ? Elle est d'une essence précieuse, elle nous élève plus haut que les autres époux, elle nous met au-dessus des extases banales et sottes. Avoue que bien souvent mon énergie au travail, à ton insu, t'a toi-même entraîné mieux que les étrointes amollissantes. Mon pauvre chéri, défais-toi donc des vieux préjugés, apprend à comprendre l'épouse nouvelle.

« Mais lui grondant :

« — Il n'y a pas d'épouse nouvelle ; il y a l'amante éternelle dont les hommes rêvent, pour qui le moindre geste d'amour est saint, pour qui la tendresse devient une religion exclusive qui communique à tous les actes le caractère d'un rite. »

Après ce dernier et vain appel au cœur de l'amante dévoyée, le mari ne conservera que de « la pitié pour celle à l'orgueil de qui s'était usé son amour ».

Pour laisser une impression moins pénible aux lecteurs et aussi sans doute pour montrer qu'il est toujours temps de revenir à la vraie raison que le cerveau humain est trop imparfait pour découvrir seul et que la tradition, désigne toujours assez clairement, Mme Colette Yver termine *les Dames du Palais* et *Princesses de science* en nous faisant assister à la conversion de la cerveline rebelle.

Parce que de tels livres peuvent éviter aux femmes, que notre anarchie morale laisse sans lumière directrice, de douloureuses expériences, qui ne s'achèvent pas toujours aussi bien que dans les romans, il convient de les recommander dans une publication positiviste. Ce sont des romans ; mais c'est sous cette forme que cet enseignement peut être le mieux entendu de celles qui sont directement intéressées à s'en pénétrer.

\*  
\* \*

Un seul point est à discuter, Mme Colette Yver ne m'en voudra pas de le signaler.

« Pour que les veuves et les abandonnées aient un jour le moyen de vivre et de faire vivre leurs enfants, dit-elle, ne faut-il pas que, jeunes filles, elles aient acquis déjà ce métier que vous leur prohibez ?... »

« Après tout, pourquoi ne les élèverait-on pas, elles aussi, en prévision de la lutte, même les plus riches ? La dot d'une main, un métier de l'autre, elles entreraient

fièrement dans la vie, prêtes à toutes les éventualités. »

La dot, le métier ont des conséquences morales et sociales également fâcheuses. Et d'abord pour la femme.

Certes, dans notre barbarie d'argent, où l'argent est tout, il y a des situations angoissantes. C'est ce qu'a vu Mme Colette Yver. Mais celui qui cherche à rétablir les conditions de l'ordre ne doit pas se laisser distraire par la pitié. Il y a des victimes nécessaires. Il faut se résigner. Autrement, l'on se dépense dans une vaine agitation philanthropique ou l'on s'affole dans la révolte. Pour quelques atténuations dont notre conscience se satisfait — oh ! si facilement ! — on prépare des catastrophes.

Qu'on se rappelle les éloquentes et généreuses campagnes pour le divorce. On citait aussi d'affreuses, d'inextricables situations : des maris infâmes, des épouses indignes, des enfants exploités, torturés, les crimes passionnels... Qui n'eût été ému ? Seuls, les catholiques résistaient, parce que c'était l'ordre de Dieu ; seuls, les sociologues comme Proudhon et Auguste Comte résistaient, parce qu'ils savaient ce qui constitue l'ordre de l'Humanité. Mais tous les autres, les plus grands savants, les hommes d'État, les poètes, les utopistes ne voyaient que les inconvénients de l'indissolubilité du mariage, les maux qu'entraîne l'inévitable imperfection des institutions humaines. Il leur paraissait de toute évidence que le divorce allait les supprimer.

Il les a effroyablement aggravés. Il a fait du mariage un accouplement précaire, sans précautions et sans garanties, et les maris infâmes, les épouses indignes, les enfants misérables, les entretueries passionnelles se sont



multipliés. Il y a beaucoup moins de ménages heureux, et la famille se désagrège.

Il en sera de même pour la dot et le métier qui doivent rendre les femmes « prêtes à toutes les éventualités ». On augmentera les risques. Il y aura beaucoup plus de veuves dénuées et d'abandonnées. Pour pallier les effets, on alimente les causes.

Ne sait-on pas déjà que la proportion des abandonnées est beaucoup plus grande parmi celles qui ont un métier ? Incontestablement, il vaudrait mieux qu'elles n'eussent pas de métier et qu'elles n'aient pas été abandonnées, — non seulement pour elles-mêmes, pour l'épanouissement de leur être, mais pour leurs enfants, pour les hommes qui les ont quittées et qui en resteront avilis, pour la bonne ordonnance sociale.

C'est se jeter à l'eau pour ne pas être mouillé que de susciter les conditions qui déterminent la discorde, la brutalité, la débauche et finalement l'abandon — comme d'ailleurs nous l'a fort bien montré Mme Colette Yver — pour se prémunir contre les conséquences possibles de cet abandon. Les dévergondées ayant un métier souffriront moins peut-être des contre-coups de leur légèreté; mais il y aura beaucoup plus d'enfants sans père et de pauvres filles qui, le soir, seules chez elles, après une pénible journée de travail, pleureront sur l'infinie détresse de leur cœur...

Dans une région quelconque, il suffit qu'une usine s'ouvre à un millier d'ouvrières pour qu'aussitôt il y ait des filles-mères délaissées. Des statisticiens pourraient en fixer d'avance le pourcentage. Or, pour les cervelines, il n'y a pas d'autres lois sociales que pour les ouvrières.

Être en mesure de ne pas pâtir de l'abandon, c'est d'abord se disposer à l'accepter, à ne pas faire trop grand effort pour l'éviter, — et c'est surtout rendre l'opinion publique de plus en plus indulgente pour un accident qui a si peu de conséquence.

G. DEHERME.



QUAND la foi démontrable aura partout remplacé des croyances invérifiables, le sentiment ne cessera point de compléter la raison envers la plupart des opinions admissibles, dont les preuves spéciales resteraient souvent insuffisantes, si la confiance n'y suppléait. J'ai représenté l'institution d'une telle discipline comme le principal résultat de l'éducation encyclopédique, qui dispose à développer les conséquences au lieu de discuter les principes. Convenables envers l'état normal, même chez les théoriciens, ces habitudes ont plus de prix pour la transition destinée à le préparer. On doit juger entièrement chimérique l'espoir que suscite une rationalité vicieuse, aspirant à la convergence sous la seule impulsion de l'esprit, sans aucune participation du cœur. Même chez ceux qui peuvent vraiment apprécier les démonstrations, les moindres dissidences suffisent pour neutraliser les principales concordances, quand la vénération ne vient pas surmonter l'insubordination. Il faut donc regarder toute synthèse partielle comme tellement impossible, que le positivisme aurait fourni seulement un vain aliment à l'exercice mental, s'il était resté toujours à l'état philosophique sans atteindre la plénitude religieuse. La principale gravité de l'anarchie moderne consiste en ce que, malgré son caractère essentiellement intellectuel, elle a fini par altérer les sentiments...

AUGUSTE COMTE.

## Sentiment religieux et Religion

---

Il ne semble pas que, depuis fort longtemps du moins, le problème religieux ait été autant discuté que de nos jours. Est-ce assez ? Et surtout l'envisage-t-on sous son aspect logique ? — Il n'est guère d'événement actuel de quelque importance à propos de quoi la question religieuse ne se pose, principalement sous sa couleur morale ; elle est au fond de toutes nos disputes. Nombreux déjà sont ceux qui ont la franchise de le reconnaître, et il apparaît clairement que pour les autres, pour beaucoup du moins, l'affectation qu'ils mettent à ne point l'avouer expressément trahit une timidité d'esprit ou une crainte intéressée. Pour que la question occupât la place qui lui convient, c'est-à-dire la première, car il ne s'agit de rien moins que de l'orientation que va prendre le progrès de l'humanité, il suffirait que tous y missent une égale sincérité, mais une sincérité qui ne s'embarrassât ni des préjugés ni du mensonge des mots, en somme un certain courage intellectuel.

On peut s'étonner à première vue que ce soit au moment où l'on allait partout criant que la religion était morte, que la question religieuse se présente avec un caractère nouveau d'actualité pressante. En réalité, l'opposition de ces deux faits est plus apparente que réelle :

nous allons montrer qu'elle s'efface devant une analyse des phénomènes, par quoi le problème religieux sera rétabli sur ses véritables bases.

Tout d'abord, c'était aller bien vite en besogne que de prétendre la religion définitivement morte; elle vit et demeure encore comme élément important de la société contemporaine : les services religieux sont très suivis, les grandes cérémonies du culte attirent toujours un public nombreux et recueilli; et les ennemis de l'Église, les indifférents plus encore, ne peuvent manquer d'être surpris de rencontrer un tel concours de fidèles hommes sous les arceaux des cathédrales. Enfin et surtout, la loi religieuse marque de son empreinte les principaux actes de la vie sociale (il serait même intéressant d'étudier de près ce mensonge, d'où dérivent bien des inquiétudes actuelles, d'une société athée évoluant dans les cadres d'un état social religieux). — On ne saurait nier cependant que le peuple des fidèles ne soit plus animé de cet élan de foi qui fit sa force de naguère; on l'a bien vu lors de l'exécution des dernières lois antireligieuses : à tout le moins pouvait-on dire qu'elles consacraient une spoliation; nous n'avons pas assisté pourtant à une révolte sérieuse des catholiques, et ce n'était point soumission aux règles de pardon de Jésus, mais bien, chez tous, indifférence, souci chez les chefs de ne point assumer de responsabilité, souci dans la masse de ne point s'exposer où les intérêts particuliers immédiats n'étaient pas en cause.

A coup sûr, l'Église est moins forte qu'elle n'était autrefois, chacun le reconnaît. Nous accorderons volontiers qu'elle est en décadence (nous verrons plus loin qu'il

ne convient pas d'interpréter comme une force le renouveau du catholicisme par les œuvres sociales auquel nous assistons depuis quelques années, et que bien plutôt on y doit voir un signe de dégénérescence). Mais cette constatation ne va pas à l'encontre de ce que nous disions en commençant, que la question religieuse s'impose comme le problème le plus urgent à résoudre pour l'esprit contemporain. C'est ici, en effet, qu'il convient de distinguer expressément deux faits, connexes sans doute, mais cependant absolument distincts : le sentiment religieux et la religion. En face de la décadence de celle-ci, l'ardeur persistante et comme renouvelée de celui-là nous fera comprendre l'impatience contemporaine. Cette distinction nous paraît nécessaire pour saisir le sens réel du problème religieux, mais encore nous en retirerons ce bénéfice de pouvoir éviter bien des malentendus en ces disputes, où nos passions nous entraînent trop souvent hors d'un raisonnement logique (1).

..

Le sentiment religieux, à en bien saisir l'essence, c'est ce besoin de l'esprit humain d'expliquer le monde, d'y découvrir un ordre nécessaire. Ce besoin est inné chez l'homme qui naturellement, spontanément, imagine

(1) Nous envisageons ici la religion, comme solution acceptée par l'esprit humain du problème du monde. Dès lors il importe assez peu de distinguer les diverses églises : nous considérons le catholicisme parce que c'est sous son espèce que le problème religieux se présente en France, aussi parce qu'il est la forme religieuse la plus développée et que par là même c'est avec lui que la question religieuse s'énonce avec le plus de netteté.

cette règle universelle à la ressemblance de l'ordre même qu'il a l'illusion du moins de réaliser dans le cercle étroit où se meut son activité propre. Ce besoin paraît avoir été à l'origine de l'humanité, il s'est développé à travers les générations, il se vérifie et se renforce de nos jours à chaque nouvelle conquête de la science par cela seul qu'elle nous révèle un peu plus les lois qui commandent les rapports des phénomènes naturels (1). Il est partout, dans toutes les manifestations de la pensée humaine, dans nos rêves, dans nos raisonnements, dans nos hypothèses, dans les systèmes philosophiques et dans les religions. Il comprend tous les dogmes qui sont idées, il les dépasse tous, car il est sentiment.

Occupés de ce sentiment, nous nous efforçons de l'objectiver ; et c'est à proprement parler, depuis l'origine du monde, l'objet unique de notre pensée. Il reste du domaine du sentiment toujours, il n'est donc pas pleinement réalisable. C'est dans la religion qu'il pousse le plus loin sa réalisation, encore qu'elle soit bien imparfaite. De cela, et de cela seulement, il tire son nom, car à l'origine le sentiment religieux n'est point absolument religieux ; par lui-même il n'est qu'un désir du cœur,

(1) Nous notons là en passant comment l'on peut soutenir de façon en apparence tout autant légitime et que la religion s'oppose à la science, et qu'elle trouve en elle sa vérification. Des rapports de la religion et de la science on ne prendra une vue plus juste que par cette distinction que nous marquons ici : le dogme ne contredit point forcément la science, mais on comprend bien qu'il puisse s'opposer à une nouvelle loi qui n'existait point quand il fut établi ; par contre il est bien évident que le sentiment religieux ne peut s'opposer à la science et qu'il trouvera une vérification et un appui dans chaque nouvelle découverte scientifique.

mais qui prend son nom de la forme, le dogme religieux, où il se traduit le plus complètement. Voilà d'où découle beaucoup de confusion, et ceux-là seuls pourront nous suivre qui sauront se débarrasser de l'équivoque de la lettre.

Nous l'avons vu, le sentiment religieux est ce besoin de codifier la règle universelle du monde. Or, pour que cette règle soit vraiment universelle, il est nécessaire qu'elle s'impose comme loi à l'esprit humain qui la demande, et qui l'exige si fort qu'il en arrive à la créer. Voilà ce qui manque à tous les systèmes philosophiques dont aucun ne peut par lui-même s'imposer à notre esprit qui, s'il est sincère, ne doit voir en cette théorie qu'une émanation de sa propre pensée. La religion, elle, passe la difficulté par la révélation. Ce que l'esprit ne peut imposer à la pensée, il l'imposera par l'intermédiaire d'un être supérieur, omniscient, omnipotent, par l'intermédiaire de Dieu. Que l'on considère bien les choses, on verra que là réside seulement la différence entre les systèmes philosophiques et les religions. La loi métaphysique, reconnue, avouée, comme une création de l'esprit, peut être acceptée par une secte. La loi religieuse prétend à s'imposer au monde : voilà sa force du point de vue social, voilà son infirmité du point de vue intellectuel. La religion réalise mieux le sentiment religieux puisqu'elle est universelle, mais elle exige la participation d'un cœur aveugle, ce qui au reste n'est pas contradictoire à un sentiment. La philosophie ne s'adresse qu'à l'esprit ; issue du sentiment religieux, elle aboutit à le tromper ; elle est plus vraie peut-être en ce sens qu'elle ne commande point une abdication de la raison,

mais elle trahit le sentiment qui lui a donné naissance.

Cette analyse nous paraît nécessaire quand on veut envisager l'histoire des religions. Par elle, le problème est posé sur ses bases véritables. Elle a encore cet avantage de prévenir les discussions de mots. Enfin, en nous montrant comment philosophies et religions sont issues d'un même point de départ, elle nous permettra, espérons-le, de disputer de ces dernières avec la même impartialité que nous mettons à juger celles-là.

..

Le sentiment religieux n'est pas la religion. Il les contient toutes, il les dépasse toutes. Il n'est satisfait par aucune. C'est dans la religion pourtant qu'il pousse sa réalisation le plus loin possible. Et il est bien forcé d'en passer par là ; sentiment, pour se réaliser, il doit passer dans l'ordre des faits, il est évident qu'il y perd quelque chose : tout sentiment qui devient idée se diminue. L'homme a rêvé d'expliquer l'univers ; la loi qu'il fait, il doit s'y soumettre. Cette règle qu'il souhaitait dans le monde, l'esprit humain ne peut se l'imposer à soi-même, il l'accepte d'un être supérieur ; dès lors qu'il imagine Dieu, il ne s'appartient plus tout entier ; une voix lui parle, d'ailleurs, de plus haut, devant laquelle il s'incline, par raison de cœur, par amour ; la foi est toujours une abdication de la pensée. La loi universelle, et pour cela même, n'est plus humaine, elle est divine. C'est Dieu d'abord ; et puis, comme une idée, à l'inverse d'un sentiment, n'atteint son développement parfait qu'avec



la précision dans l'analyse et que tout ce qui est tend forcément à acquérir sa forme parfaite, la loi devient le dogme. Le dogme est issu de Dieu sans doute, et c'est à codifier ses lois que s'emploie sans tarder le nouveau Dieu qui se révèle à ses prophètes ; mais dans la suite il finit par prendre le pas sur la personne divine. Le dogme encore doit s'accommoder aux moindres détails de la vie de chaque jour, s'accommoder encore et surtout aux diverses sociétés contemporaines et à l'évolution générale de l'humanité ; un code doit être tenu à jour, il y faut des magistrats : et ce sera l'œuvre des prêtres. Voilà la religion constituée dans sa forme essentielle où chaque terme a son office nécessaire : la révélation divine à l'origine qui impose la loi, le dogme qui commande l'obéissance, le clergé qui interprète les commandements. — Il y a bien loin sans doute de là au sentiment religieux, et cependant il était inévitable que celui-ci pour se réaliser prît cette forme ; il voulait vivre dans le monde, il ne le pouvait pas autrement. Et que l'on ne dise pas qu'une religion peut s'en tenir à son décalogue ; elle peut sans doute, à ce degré, agir comme règle de vie individuelle, elle ne peut prétendre à un rôle social ; véritablement elle n'est pas une religion. Ce ne serait pas autre chose qu'un système philosophique, et l'on sait assez que celui-ci peut suffire à régler la vie d'un esprit supérieur ; ce serait un système philosophique dont on ne comprendrait pas pourquoi il a été poussé jusqu'à la révélation, puisque par là la conception spirituelle qu'il traduit ne peut acquérir qu'une infirmité nouvelle en trahissant la raison.

Évidemment, le rêve métaphysique est plus près du sen-

timent religieux qu'un dogme servi par un clergé, et cependant c'est bien dans la religion que ce sentiment trouve sa réalisation la plus parfaite. Les traditions du langage traduisent toujours un certain degré de vérité, et nous le vérifions ici par cela qu'il ne vient pas à l'esprit de parler de sentiment religieux quand il s'agit de philosophie, au lieu que nous associons toujours ce terme à l'idée de religion. Le système métaphysique n'est qu'une déception pour le cœur religieux : il peut satisfaire un temps l'esprit, mais il laisse insatisfaite la part essentielle du sentiment religieux qui demandait une loi universelle et non pas seulement une règle de penser. Le sentiment se satisfait bien mieux dans la religion, et, s'il est déçu encore, c'est qu'il ne peut en être autrement; la religion, au reste, ne s'en embarrasse guère, par cela seul qu'un fait une fois créé tend à se réaliser entièrement; et la religion ne trouve son terme parfait que dans cette trilogie, un Dieu, un dogme, un clergé hiérarchisé : et c'est ce que vérifie l'histoire du catholicisme.

Ce serait se tromper lourdement que de confondre sentiment religieux et religion : celle-ci est née de celle-là, mais elle ne l'a pas absorbé; si elle a paru le contenir tout entier à l'origine, ce fut par une illusion toute passagère, il persiste à côté d'elle, en dehors d'elle, et contre elle quelquefois. Nous commençons à l'apercevoir, mais encore nous l'allons vérifier plus clairement si nous suivons de près l'évolution des deux termes (1).

(1) Il est à peine besoin de souligner ici que sentiment religieux

Le sentiment religieux s'est exprimé dans la religion. Pour prendre une vie particulière, pour se réaliser, il a dû se traduire dans un dogme. Dès lors qu'il s'est codifié, ce dogme n'appartient plus absolument à l'homme ; issu du cœur, d'un besoin sentimental plutôt, il prétend s'imposer à l'esprit : le sentiment s'efface, il ne demeure plus que la loi divine. Elle a derrière elle un répondant sérieux sans doute dans la révélation, et c'est bien par là qu'elle parle encore à notre cœur : car c'est par le sentiment religieux toujours que la religion fait des adeptes et l'adhésion de l'esprit au dogme exige une renonciation par la foi. L'élan des néophytes est fait de cette illusion que le sentiment religieux croit se satisfaire dans le nouveau culte. Ce n'est qu'un mensonge ; il peut tromper le fidèle assez longtemps sans doute, tant que la loi divine répond aux aspirations qui l'ont créée, mais une discordance ne peut tarder beaucoup à se révéler entre le sentiment et le dogme.

L'évolution du monde continue, le sentiment religieux évolue avec lui, car s'il demeure le même en son essence, qui est désir d'expliquer le monde, il n'est pas sans s'éclairer des nouvelles découvertes de la science. Le dogme, lui, demeure immuable, comme parole de Dieu, et c'est là tout à la fois la force et la faiblesse des religions ; immuable, c'est trop dire sans doute, car s'il est invariable dans ses principes essentiels, le clergé a pré-

et esprit religieux sont choses distinctes et qui ne sont point forcément liées. Le premier est ce besoin spontané de l'esprit humain de trouver une explication du monde ; l'esprit religieux caractérise une des solutions possibles du problème. Le premier est de tous les âges de l'humanité, et ceux-ci se caractérisent par la façon dont l'esprit s'efforce de le satisfaire.

cisément pour un de ses principaux rôles de l'accommoder aux faits nouveaux ; mais, quoi qu'il en soit, il n'évoque pas assez vite, il suit le progrès, il ne l'accompagne pas. — D'autre part, et il faut bien encore le répéter, le sentiment religieux, en tant qu'appartenant au domaine du cœur, n'est pas susceptible d'une traduction absolue, au lieu que le dogme, comme fait spirituel, tend à s'exprimer dans une forme définitive. Un jour arrive forcément où la religion s'oppose au sentiment religieux.

Une telle opposition, à la vérité, ne se révèle qu'assez tard. Tant que la religion n'a point atteint sa forme parfaite, tant qu'elle est occupée à se réaliser, le sentiment religieux participe activement à une genèse dont il est le principe ; il peut garder l'illusion qu'il se traduira entièrement dans cette forme qu'il poursuit ; il ne saurait s'opposer à une religion qui n'existe pas encore ou n'existe qu'en puissance et en lui-même. Il ne peut y avoir divorce que lorsqu'il se trouve en face d'un fait intellectuel. Mais encore l'illusion persiste quelque temps : il est bien évident que la discordance est à son plus haut degré quand le dogme est parvenu à sa forme la plus parfaite, c'est-à-dire à peu près absolue ; mais c'est l'heure aussi où l'Église est la plus forte, et alors l'homme s'incline devant cette puissance de la religion et l'accepte facilement pour la force qu'il en retire personnellement. Aussi bien, est-ce seulement quand se montrent les premiers signes de décadence, que brusquement s'affirme cette discordance, si brusquement, que l'homme en demeure souvent stupéfait, et, préparé par son éducation antérieure, y découvre quelquefois la main de Dieu (et c'est l'histoire de beaucoup de

schismes). Alors le sentiment religieux se libère des règles cultuelles : c'est lui qui a fait la Réforme, c'est lui qui a fait la Révolution, c'est lui qui a préparé l'anarchie actuelle. Il n'apparaît point franchement tout d'abord et se masque derrière la critique religieuse ; il existe cependant, il n'est point difficile de le découvrir : c'est dans ses déceptions que la critique puise sa force, comme c'était par sa confiance et ses illusions que durait la religion.

Les nuances d'une analyse éclairent souvent un problème difficile ; et voici : la religion valait comme traduction du sentiment religieux, c'était sa force ; le sentiment religieux ne voyait pas autre chose en elle et ne pouvait s'embarasser de disputes. Mais ce dogme, en devenant idée et en cherchant à s'imposer à l'esprit, s'offrait par là même à la discussion. A vrai dire, l'esprit, toujours disposé à se soumettre au sentiment, et peu enclin à se montrer plus exigeant où celui-ci se contente, n'avait guère tendance à aller contrôler la vérité de la loi religieuse. Peu à peu, cependant, la lumière des découvertes scientifiques le fait douter de la vérité d'un dogme imparfaitement tenu à jour. Ses hésitations ébranlent à la longue l'aveuglement du sentiment religieux. Celui-ci prend conscience de lui-même, il connaît sa déception. La critique tire sa force contre la religion de la défection du sentiment religieux et augmente sa puissance à mesure que ce sentiment aperçoit dans ses hypothèses confuses l'espoir d'une réalisation meilleure. L'esprit critique, en somme, se renforce du sentiment religieux, et celui-ci se reconnaît dans sa pureté par l'esprit critique. Si l'on veut pousser plus loin encore

l'analyse, il n'est pas sans intérêt non plus de remarquer comme le dogme, méconnaissant sa base naturelle qui est dans le sentiment, dès qu'il se sent attaqué, s'efforce de se légitimer devant l'esprit, plutôt que de s'adresser au cœur. Et l'on peut dire que les défaillances premières d'une église, par quoi la critique prend ses premiers avantages, traduisent une conscience obscure de la désaffection du sentiment religieux.

On peut être surpris que nous disions que le sentiment religieux est le plus fort quand la religion est le plus faible. C'est vérité pourtant, et par là se vérifie le mieux du monde l'opposition des deux termes. On va le comprendre aisément. Le sentiment religieux a fait la religion, il a cru se réaliser définitivement en elle ; cependant elle ne le satisfaisait pas, elle ne pouvait pas le satisfaire, il a duré à côté d'elle par tous ses côtés que ne satisfaisait point le dogme. Tant que s'est développée la religion, ils ont évolué côte à côte sans se gêner, parce qu'ils allaient dans deux mondes différents, l'ordre du sentiment et l'ordre de l'esprit, l'ordre des rêves et l'ordre des idées, et pouvaient croire dans leur ardeur égale qu'ils poursuivaient un même but. L'Église a atteint sa forme parfaite, il existait en effet pour elle une perfection possible. Le sentiment religieux a continué d'évoluer, il durait à côté de l'Église par ses aspirations jamais satisfaites et irréalisables ; il n'en avait pas conscience, car il s'imaginait réalisé dans la religion, et l'Église triomphante en imposait au cœur de l'homme. Et cependant il était mouvement toujours et la religion était arrêtée : le divorce était latent entre eux. L'illusion put durer quelque temps encore, parce que la religion ne dut

s'avérer immobilité qu'au jour où se révéla que sa forme vieillie ne s'accommodait plus à la science, c'est-à-dire à la nature, à la société, c'est-à-dire à l'évolution humaine. Mais alors le sentiment religieux qui avait créé la religion, et qui plus tard avait été comprimé par le dogme, effacé par lui, le sentiment religieux se découvre avec stupéfaction, il voit le mensonge de la religion où il avait cru se traduire ; il le reconnaît avec peine tout d'abord, et puis il se déchaîne avec une ardeur d'autant plus grande que la déception de se voir trahi a été plus forte. Il est plus puissant devant le dogme ébranlé qu'il ne l'était aux heures de triomphe de l'Église, et il est plus puissant que celle-ci ne le fut jamais : les persécutions suivent l'apogée d'une église (suivent et non pas accompagnent, car elles supposent luttes, discussions, donc ébranlement déjà), les martyres sont à l'aurore des religions.

..

De ce réveil du sentiment religieux, nous avons eu plusieurs exemples ; nous rappelions la Réforme et aussi la Révolution ; mais c'est aujourd'hui seulement que le sentiment prend véritablement conscience de lui-même. Durant cette longue période où la puissance de l'Église est allée en déclinant, il a pu se tenir à l'écart, laissant libre cours au mouvement critique, où il trouvait d'ailleurs un aliment suffisant dans les rêves métaphysiques ; aujourd'hui, il se montre à visage découvert. Les systèmes philosophiques, pas plus maintenant qu'autrefois, n'ont pu satisfaire entièrement l'esprit humain ; l'anarchie est partout, la soif d'ordre est plus vive au cœur. Il ne

demeure rien : le sentiment religieux reprend sa course vers la recherche de l'ordre universel ; les religions déchues ne lui opposent plus de barrière. L'heure est critique.

Que va-t-il se produire ? Et d'abord quelle est la position des faits ? Sous quelle forme se présente le problème ?

Le sentiment religieux est le même dans son essence qu'il a toujours été. Il a soif d'une explication du monde. Il veut découvrir une loi universelle : universelle, elle doit s'appliquer à tout, à l'humanité comme à la nature ; ne voit-on pas de plus en plus que tous les phénomènes sont soumis à des lois, c'est-à-dire reliés par des rapports constants ? Or les phénomènes sociologiques ne sont point d'une autre essence que les phénomènes naturels, des uns aux autres va une gamme ininterrompue : ils ne peuvent être en dehors de cette loi générale. Précisément la question sociale se présente à nous avec un caractère nouveau et prenant. Le sentiment religieux prend de nos jours figure sociale avant tout. C'est là en lui l'exigence qui se marque le plus clairement.

La religion à son origine a été sociale : ce fut le caractère essentiel de la prédication de Jésus, et par quoi elle dépassa toutes les métaphysiques. Elle ne l'est plus, elle l'est beaucoup moins, elle a menti à son principe. Et c'était inévitable. Le dogme, par quoi le sentiment religieux est devenu idée, pour prétendre s'imposer à l'esprit, a dû prendre tournure individualiste, et le clergé forcément a exagéré ce caractère, car si la religion reçoit ses disciples du cœur par la foi, elle est contrainte, pour



durer, de se faire accepter de l'esprit. Et enfin, le dogme presque immuable n'a pu suivre les variations de la question sociale.

Et voilà entre les deux termes que nous envisageons une première opposition : à vrai dire, ce n'est qu'un aspect de la contradiction du sentiment religieux et de la religion, mais l'état actuel de la société en fait le principal, et d'ailleurs cette opposition est au fond toujours la même, sous quelque angle qu'on la regarde.

Que fera l'Église ? Quand elle se sentait forte, elle pouvait répondre par des décrets absolus aux révoltes du sentiment religieux ; affaiblie, elle ne le peut plus. Et c'est dans ces aspirations sociales qu'elle croit nouvelles et qui sont seulement plus ardentes qu'elle paraît vouloir puiser des forces. Elle fait des concessions à son ennemi : c'est le mouvement moderniste. Il s'imposait à l'Église ; mais, issu du sentiment religieux, il ne pouvait pas partir du haut clergé, de celui-ci qui maintient le dogme ; aussi y découvre-t-on plus de laïques que de prêtres. Quelle sera l'attitude de Rome ?

Pie X vit ici une des heures les plus tragiques, la plus tragique peut-être qu'ait jamais connue la papauté. Nous voyons depuis quelques années un renouveau du catholicisme. Les œuvres religieuses se multiplient en France, et quantité d'esprits assoiffés d'idéal s'y rallient. Mais, qu'on le remarque bien, toutes ces œuvres sont sociales. Ils sont nombreux ceux qui y vont par sentiment et ignorent tout ou presque tout de la loi catholique ; et encore on ne peut manquer d'être surpris comme de nombreux catholiques fervents méconnaissent le dogme, et enfin il faut avouer que les prêtres, dans les églises, ne

prêchent à peu près plus les questions de dogme. Le mouvement est social; religieux, certes, si on le considère du point de vue sentiment religieux; areligieux, si on l'envisage du point de vue religion dogmatique. Que fera le pape? Il a condamné les prêtres modernistes, il a condamné *le Sillon* (1), va-t-il condamner tout le mouvement? Cependant, s'il se met à la tête de la croisade sociale, il peut redonner au catholicisme une puissance qu'il n'a plus connue depuis bien longtemps; oui, mais il trahirait le dogme immuable que lui ont transmis ses prédécesseurs; s'il agissait ainsi, il descendrait du trône de saint Pierre. Léon XIII avait pu conserver une illusion quand il semblait accorder ses sympathies au mouvement socialiste chrétien, Pie X est bien contraint de voir que c'est ici le sentiment religieux qui s'élève contre l'Église. Nous ne pouvons pas connaître l'état d'âme d'un Souverain Pontife accablé de la puissance divine, nous le jugeons en homme et nous sommes ému de respect et de compassion devant l'angoisse qui doit étreindre le cœur du pape (2).

\* \*

Il ne paraît point cependant que la solution que le Saint-Siège donnera à la question doive avoir une impor-

(1) Ne voit-on pas l'opposition du sentiment religieux et de la religion dans ces groupements où des catholiques s'unissent dans un même idéal avec des athées, et permettent toutes discussions sur la loi morale et sociale, réservant seulement leurs convictions religieuses?

(2) Nous n'avons envisagé l'opposition du sentiment religieux et de la religion que dans la question sociale: c'est là seulement un aspect du problème. La même analogie s'applique à tous les autres. Et tous, à la vérité, sont aussi pressants: il est évident que c'est tout un nouveau classement des valeurs qui s'opère sous nos yeux.

tance si capitale pour l'évolution humaine. La religion catholique paraît bien être entrée dans une période de décadence. Si le pape condamne le mouvement actuel, l'opposition de la religion aux aspirations modernes précipitera la déchéance ; si la religion s'enrôle dans le mouvement, c'est à un étranger qu'elle empruntera des forces, à un ennemi, car l'illusion ne pourra durer longtemps, et, tôt ou tard, le divorce s'affirmera à nouveau entre le dogme et le sentiment. Cependant, dira-t-on, puisqu'il s'agit de sentiment religieux, pourquoi la religion n'y puiserait-elle pas aujourd'hui cette même force qu'elle en a retirée à l'origine ? Tout d'abord, le dogme devrait être bouleversé de fond en comble, puisque l'anarchie actuelle découle de l'opposition qui se manifeste entre sa forme séculaire et les aspirations modernes du sentiment religieux : et ce serait une religion nouvelle. Mais surtout il ne faut point se laisser abuser par les mots, et c'est ici qu'il convient de se rappeler quelle définition nous donnions en commençant de ce sentiment, que nous disons sentiment religieux et qui n'est que le besoin pour l'esprit humain de découvrir l'ordre universel. Or si un tel sentiment s'est toujours jusqu'ici réalisé le plus pleinement dans les religions, par lui-même il n'exige point pour solution exclusive la forme religieuse.

Nous voyons aujourd'hui le sentiment religieux s'élever contre la solution qui lui fut proposée il y a dix-neuf siècles. Il a renversé les barrières des anciennes religions. Vers quel idéal va-t-il courir ? Il n'en connaît qu'un : l'ordre universel. Mais sous quelle forme se traduira-t-il ? Nous l'ignorons, et voilà en vérité le grand problème actuel.

C'est bien en tout cas de ce sentiment que nous avons appelé religieux qu'il s'agit aujourd'hui, et non pas seulement d'une inquiétude spirituelle. Le cœur de l'homme ne se contente plus des rêves métaphysiques, il veut davantage. Une religion ? On demeure surpris qu'une religion nouvelle puisse être acceptée, sous sa forme habituelle de dogme révélé, par l'esprit humain qui semble désormais trop libre, trop affranchi. Alors ? Alors l'heure est-elle venue où l'homme sincère, recueilli et modeste, acceptera le sentiment religieux comme sentiment, c'est-à-dire comme aspiration, irréalisable à cette heure, vers l'harmonie universelle, irréalisable toujours peut-être; reconnaîtra la réalisation de ce besoin comme un but vers lequel nous allons sans le connaître, que nous découvrons chaque jour un peu plus cependant, que nous n'atteindrons pas nous-mêmes, ni nos enfants, mais que peut-être l'homme saisira, quand il sera dieu lui-même ? Ce moment est-il venu ? Comment oser le dire ? Et si nous avons gagné l'heure de l'avènement du positivisme, celui-ci devra subir encore, sans doute, bien des déformations, que lui infligeront la résistance de l'esprit religieux et les folies de l'esprit métaphysique.

D<sup>r</sup> LOUIS RIMAUD.

---

### Observations d'un positiviste

---

M. Louis Rimaud distingue avec raison le sentiment religieux de la religion. Des diverses formules qu'il

nous propose pour les différencier, la meilleure me semble être celle par laquelle il indique que le premier correspond à « l'ordre du sentiment » et la seconde à « l'ordre de l'esprit ». Le positiviste le plus complet ne parlerait pas autrement.

Il voudra bien me permettre de le rectifier, lorsqu'il dit ailleurs : « Le sentiment religieux prend *de nos jours* figure sociale avant tout. » Cette « figure sociale », le sentiment religieux l'eut toujours. Car il se ramène au besoin d'union de l'être humain avec tous les autres êtres, humains ou non, dont l'existence lui est connue.

L'union religieuse peut se limiter à la famille : tel est, dans quelque mesure, le cas des Chinois avec ce culte des ancêtres qui sert de base à leur vie morale. Elle peut se circonscrire à la patrie : on ne le vit jamais mieux qu'avec les Romains, lesquels finirent par permettre toutes les adorations, sous la seule réserve qu'on rendit les hommages divins à César, chef de l'Empire. Sous la direction du catholicisme, l'union religieuse s'affirmera comme aspirant à rallier tous les habitants de la terre et, en fait, elle étendra ses fermes mais souples liens par-dessus plusieurs patries. Enfin, la religion positive recueillera cette sainte ambition demeurée en détresse avant d'avoir touché au but. Elle l'étendra au delà même de notre espèce, au delà des êtres qui peuplent notre globe. Dans son plein développement, elle fera que les rythmes de nos pulsations intimes deviennent solidaires de tous les rythmes dont le mouvement nous est perceptible, si bien que chacun puisse répéter, avec le poète qui a eu le pressentiment de cet état ultime :

Un trait d'or lumineux joint mon cœur au soleil,  
Et de longs fils soyeux l'unissent aux étoiles.

Au fond, le besoin d'union fut toujours illimité quant à son objet. Mais il faut se souvenir que le nombre des objets accessibles à l'homme varia beaucoup. Fort minime pour l'individu des temps primitifs, il s'accrut progressivement jusqu'à devenir immense. Pour le nègre du centre de l'Afrique, il ne comprend guère que les autres nègres du voisinage, avec les animaux, les arbres et les cours d'eau de la région ; les astres même ne sont que des flambeaux assez petits et tout voisins, affectés à un domaine réduit. Pour l'Européen de nos jours, les astres sont des mondes lointains, et il demeure acquis que notre espèce couvre toute la planète. De là une première série de différences dans les diverses façons de concevoir l'union religieuse.

Il en est une seconde. Désirer l'union ne suffit pas pour la réaliser, ni surtout pour l'obtenir harmonieuse, c'est-à-dire durable. L'union durable suppose non seulement le concours des parties, mais en outre leur indépendance. Dans la plus simple des sociétés, par exemple dans celle de l'homme et de la femme, si bien faits, cependant, pour se compléter l'un par l'autre, le concours ne pourrait être assuré bien longtemps, si chaque associé ne conservait une certaine liberté de mouvement vis-à-vis de l'autre. Or, déjà, dans ce cas si simple, les difficultés ne manquent pas, quand il s'agit de déterminer, pour chacun, la mesure de l'indépendance. Et ces difficultés deviennent plus considérables, à mesure qu'augmente le nombre des êtres à faire vivre ensemble.

C'est à les résoudre que s'appliquèrent les divers systèmes religieux du passé, en élaborant des dogmes d'où découlaient les règles provisoires de la vie pratique.

Chaque système ne pouvait y réussir qu'imparfaitement. Sans doute, lorsque tel d'entre eux prévalait, les rapports habituels des humains se trouvaient limités à un nombre d'êtres partiel. Mais, en réalité, l'homme n'en gardait pas moins, avec le reste de l'humanité et du monde, des contacts que les dogmes provisoires ne prévoyaient pas. De là, des luttes pour la domination, telles que les Croisades, soumettre par force paraissant être le seul moyen d'unifier. De là encore les résistances aux libres investigations de l'esprit, telle, il y a peu d'années encore, la proscription, en Chine, des connaissances occidentales.

On voit qu'en somme je suis assez près de tomber d'accord avec M. Louis Rimaud. Quoique bien trop sommaires pour l'importance du sujet, mes observations peuvent faire comprendre pourquoi Auguste Comte a dit : « Il n'existe, au fond, qu'une religion, à la fois universelle et définitive, vers laquelle tendirent de plus en plus les synthèses partielles et provisoires. » Ce qui est éternel, c'est le besoin d'union ; ce qui fut passager, ce sont les explications du monde et de l'homme par lesquelles on essaya de déterminer les conditions à remplir pour réaliser l'unité.

\*  
\*\*

A propos du catholicisme, M. Louis Rimaud a bien raison de dire qu'il nous offre à l'heure présente, sur-

tout en France, un spectacle très propre à inciter aux méditations. Le renouveau de faveur qui se dessine autour de lui serait interprété à tort comme un signe de retour à la foi. Assurément, les fidèles abondent dans nos églises. Je n'en crois pas moins que, si l'on dénombrait ceux qui vivent réellement dans l'attente de la cité céleste et pour qui « la communion des saints » reste la préoccupation dominante du cœur et de l'esprit, le déchet serait fort grand. Mais d'autres mobiles que la foi en la divinité du Christ expliquent fort bien des affluences faites pour étonner.

La religion positive a trouvé dans Auguste Comte son grand prophète. Mais celui-ci ne fut que l'interprète de nos éternels besoins. Une foule de gens les ressentent que notre doctrine n'a nullement touchés. Comme l'esprit se trouve toujours sous la domination des sentiments, ces positivistes spontanés n'en arrivent pas moins à découvrir tout seuls, au moins pour partie, ce qui peut satisfaire leurs aspirations morales. Or, la religion positive prêche bien, en tout premier lieu, l'activité féconde au service d'autrui ; mais elle ne mériterait pas le nom de religion, si elle ne faisait une part au mysticisme, c'est-à-dire à ces unions purement spirituelles et subjectives où se retrempe nos forces intimes, aux heures inévitables de lassitude et de faiblesse. Parmi les ressources de cet ordre que le positivisme peut offrir aux âmes, il faut compter l'élan de la pensée reconnaissante vers l'ensemble de nos prédécesseurs, aux efforts accumulés desquels nous devons d'avoir pu nous élever de la simple animalité, au point d'amélioration, encore bien imparfait, mais comparativement admirable, que



nous avons atteint. Voilà encore de l'union religieuse; mais, je le répète, purement spirituelle et subjective. Rien ne la favorise comme le contact avec les cultes du passé; car les plus précieuses améliorations dont bénéficie présentement notre espèce, nous les devons aux efforts successifs des religions pour étendre et perfectionner l'unité. Ceci est vivement senti, encore mieux que compris, par un très grand nombre de Français, bien émancipés de toute croyance au surnaturel. Or, pour communier avec le passé humain, quels lieux leur seraient plus propices que les temples où prièrent leurs aïeux ?

Enfin, quand M. Rimaud se demande ce que fera l'Église en face du mouvement moderniste, il nous paraît confondre un peu sous ce nom pas mal de choses différentes. Pour ma part, je ne vois pas bien ce qui ferait obstacle à ce que les catholiques, même les plus orthodoxes, s'occupassent de ce qu'on nomme « les questions sociales », et notamment de l'installation du prolétariat. Si le christianisme pense surtout à une autre vie, ce qui le distinguera toujours du positivisme, n'oublions pas qu'il a, le premier, enseigné la charité sous toutes ses formes. Pour avoir d'abord appliqué cette vertu au soulagement des infortunes individuelles, il ne s'est pas interdit d'en étendre l'exercice à des maux collectifs. M. Rimaud ne confondrait-il pas le souci des questions sociales avec l'esprit démocratique, lequel se trouve tout imbu de cette métaphysique révolutionnaire que nous devons condamner tout aussi fermement que Pie X ? D'autre part, M. Rimaud fonderait-il quelque espoir sur les tendances protestantes qui s'accusent chez

les modernistes ? Ne voit-il pas l'immense service que nous rend encore l'orthodoxie romaine, en maintenant cette nécessité d'obéir aux interprètes du dogme, grâce à laquelle quelque respect pour les compétences subsiste encore au milieu de notre anarchie ? Quand on touche aux enseignements de la foi, le pape a raison de répéter le fameux dilemme : *Sint ut sunt, aut non sint*. Même à son déclin, la théologie conserve plus de saine efficacité que la métaphysique. Comme l'a dit notre maître, c'est entre elle et le positivisme que le débat doit se limiter. Le reste ne saurait engendrer que stériles disputes et perturbations dangereuses.

\* \*

J'arrêterais là ces considérations rapides, si jé n'avais à revenir sur un point abordé plus haut.

Il est une façon primitive et trop rudimentaire de concevoir l'unité. C'est de se représenter tous les êtres liés ensemble par simple juxtaposition, comme les grains de sable de la dune, comme les molécules liquides de l'Océan. Outre qu'elle manquerait de solidité, une telle liaison ne tiendrait aucun compte des différences qui subsisteront toujours d'un homme à un autre homme, d'un groupe à un autre groupe, et de l'humanité aux êtres dépourvus d'attributs humains. La véritable unité demande l'organisation, qui met chaque force sociale à la place qui lui convient. Je ne saurais tracer ici la moindre esquisse de son plan général. Mais je tiens à rappeler que, même sans aller au delà de notre espèce, l'Église, qui doit comprendre finalement tous

nos semblables, supposera toujours les patries diverses, lesquelles se décomposeront à leur tour en familles distinctes. L'unité future, il ne faut pas la concevoir sous la forme d'un bloc de pierres uniforme et sans grâce. Mais je la verrais plutôt comparable à celle d'une corbeille de fleurs où un grand artiste aurait savamment assemblé les nuances, les formes et les parfums.

ANTOINE BAUMANN.



L'ÉTAT doit renoncer à tout système complet d'éducation générale, sauf de sages encouragements aux branches les plus exposées à être négligées dans les entreprises privées.

AUGUSTE COMTE.

## IDO CONTRE ESPERANTO

---

A la suite de l'article paru, sous ce titre, dans l'avant-dernier numéro de la revue, l'auteur de la brochure qui en avait fourni le sujet, un des principaux membres de la Délégation pour l'adoption d'une langue internationale, et certainement le plus intelligent et le plus ardent, M. Louis Couturat, m'adresse une lettre qu'il me demande de publier.

Pour ne pas éterniser les débats, je me borne à renvoyer à l'article auquel cette lettre prétend répondre. Je préciserai seulement quelques points déjà traités dans cet article.

Je n'ai pas mis en doute le dévouement et le désintéressement des idistes non plus que des espérantistes. J'ai dit seulement que, dans notre anarchie, leurs entreprises devaient inéluctablement être commercialisées. M. Couturat le reconnaît pour l'esperanto, les espérantistes le reconnaissent pour l'ido. Nous sommes donc d'accord.

S'il faut, en effet, se comprendre pour s'unir, parler n'est pas se comprendre. C'est souvent le contraire quand on n'a pas de principes communs. La guerre ido-espérantiste le prouve.

M. L. Couturat, qui est un des créateurs de l'ido, assure que cette langue est supérieure à l'esperanto. Ce n'est pas l'opinion des espérantistes. Il invoque la décision de la Délégation dont il fait partie; mais certains membres de cette Délégation ne sont-ils pas restés espérantistes, et les plus farouches adversaires de l'ido? Et « c'est une vérité évidente » pour M. L. Couturat que « l'idiome international peut seul rapprocher les esprits »!

On n'a pas proposé, actuellement, le français comme langue internationale, non plus que l'italien. Avec Comte, avec le bon sens, j'ai dit que l'unité de langage ne pourra se réaliser sans l'unité de pensée. Quand le positivisme aura unifié les cerveaux et les cœurs, l'unification de langage s'imposera. Le pouvoir spirituel — dont M. L. Couturat, comme tous les métaphysiciens, semble méconnaître et la nature et l'importance — n'aura pas plus de difficulté, alors, pour désigner et faire accepter par tous les peuples civilisés une langue naturelle vivante quelconque que pour prescrire quelque baroque et inélégante langue artificielle (1). Le positivisme étant d'origine française, on peut avoir des raisons de penser que cette langue sera le français.

G. D.

21 mai 1912.

MONSIEUR,

Tout en vous remerciant d'avoir consacré à l'ido un de vos intéressants articles, je regrette que vous ayez omis à son sujet une information essentielle, à savoir qu'il est l'œuvre de la Délégation pour l'adoption d'une langue auxiliaire internationale, constituée en 1901. Son Comité s'est réuni en 1907 et, après avoir étudié les divers projets existants, a adopté à l'unanimité l'esperanto réformé, connu à présent sous le nom d'ido. Cela répond à votre question : « où prendra-t-on cette institution internationale ? » Vous contesterez peut-être l'autorité de la Délégation; et sans doute, elle n'a pas de gendarmes pour faire respecter ses décisions. Mais elle a confié la solution du problème à un arbitrage scienti-

(1) Un espérantiste nous apprend qu'en ido il faudrait traduire cette phrase : « les fabriques de pipes », par « la fabriki di pipi ».

fique ; et l'autorité de la science suffira pour faire triompher à la longue cette solution.

L'Association des Académies, dont vous parlez, s'est récusée ; et vous nous opposez bien à tort une déclaration du docteur Zamenhof, qui ne vise et ne peut viser que le « monde espérantiste ». C'est l'Académie espérantiste qui n'est pas une « institution autorisée ». Mais la Délégation a institué une *Uniono di l'Amiki di la Linguo internaciona*, et celle-ci a élu une Académie régulière et autorisée, celle-là dont font partie des savants illustres comme MM. Ostwald et Jespersen (lesquels avaient présidé aux travaux du Comité de la Délégation) et dont j'ai l'honneur d'être le secrétaire. Tel est le « pouvoir spirituel » qui préside au développement de l'ido ; vous pouvez le discuter, mais à la condition d'en connaître et d'en reconnaître l'existence :

Je dois protester énergiquement contre un jugement téméraire, que vous émettez (pour la seconde fois) page 295. S'il est vrai, malheureusement, qu'on s'est efforcé de monopoliser l'esperanto dans tous les pays, je dois déclarer que l'ido n'est l'objet d'aucune « exploitation commerciale », et n'appartient à aucun libraire. Il est absolument indépendant de son éditeur français Delagrave, comme de son éditeur anglais G. Pitman, comme de son éditeur allemand Franckh, comme de ses éditeurs espagnol, italien, suédois, russe, etc.

L'origine de l'ido, que j'ai rappelée plus haut, exclut toute hypothèse et toute intention mercantile. Les espérantistes ont un intérêt évident à conserver leur langue « intangible » malgré ses défauts, d'autant plus que son alphabet spécial, que seules quelques imprimeries

spéciales possèdent, favorise le monopole. Mais les idistes (dont beaucoup sont d'anciens espérantistes) n'ont adhéré à l'ido et ne le propagent qu'au prix de sacrifices pécuniaires, et même, pour certains, au détriment de leur intérêt personnel ; sans compter qu'ils s'exposent aux insultes, aux calomnies, aux intrigues malveillantes et au boycottage des « fanatiques ». C'est dire combien il doit être supérieur à l'esperanto pour se propager, et que ses adeptes doivent faire preuve de dévouement, pour ne pas dire d'héroïsme. Voilà les gens que vous calomniez par une insinuation sans preuve, qui n'est pas digne de vous.

Je me borne à cette rectification de faits, et ne veux pas entrer dans la discussion de vos opinions. Vous nous traitez d'utopistes parce que l'un de nous a dit : « L'idiome international peut seul rapprocher les esprits. » C'est là pour nous une vérité si évidente, qu'il faut être aveugle pour la révoquer en doute. Pour s'entendre, il faut d'abord pouvoir se comprendre ; rien ne sépare et ne divise plus les peuples que la diversité des langues, et l'impossibilité où ils sont de communiquer librement, directement d'homme à homme ; or c'est ce qui se fait tous les jours, imparfaitement par l'esperanto, et parfaitement par l'ido. C'est là un fait qui s'impose à un positiviste plus qu'à tout autre ; il réfute tous les arguments *a priori* que vous lui opposez et qui ne sont que des préjugés.

Vous invoquez l'autorité d'Auguste Comte, qui n'a probablement jamais étudié la question de la langue internationale (d'ailleurs, elle n'était ni urgente ni mûre de son temps). Le maître a dit (*Magister dixit*) que la

langue internationale devrait être l'italien (pourquoi ? pure préférence subjective), et vous en concluez qu'elle doit être... le français ! Pendant ce temps, des Anglo-Américains assurent qu'elle doit être l'anglais, les Allemands prétendent qu'elle sera l'allemand, et ainsi de suite. Est-ce là ce que vous appelez une solution pratique et positive ?

Si vous aviez étudié la question comme nous (membres de la Délégation), vous sauriez que la langue internationale existe déjà virtuellement dans nos langues, d'une manière positive, et qu'il suffit de l'en dégager. Si vous aviez ouvert un de nos dictionnaires, vous auriez vu en regard de chaque racine l'indication de son internationalité. Le principe du maximum d'internationalité, tel est le fondement absolument positif de notre œuvre. Et cela nous permet d'affirmer qu'il n'y a en réalité qu'une seule langue internationale, celle que nous élaborons scientifiquement. Permettez-moi de vous renvoyer à notre livre : *la Langue internationale et la science* (Paris, Delagrave, 1909).

Quoique « professeur de philosophie », je ne veux pas discuter ici sur la valeur de la méthode inductive. Il y a de bonnes inductions ; il y en a aussi de mauvaises, et telles sont celles par lesquelles, de ce qu'un fait n'a jamais eu lieu, on conclut qu'il n'aura jamais lieu, et même qu'il est impossible. La langue internationale existe, elle sert journellement : c'est un fait que vous ne pouvez pas nier, et dont vous devez tenir compte. Je demanderai seulement s'il est d'une bonne méthode de discuter (ou même de nier) une langue qu'on ne connaît pas du tout. Et je conclurai en vous disant,



ainsi qu'à vos lecteurs : Apprenez l'ido, et pratiquez-le. Alors, et seulement alors, vous saurez ce qu'est une langue artificielle, quelles en sont les ressources, les qualités ; et vous aurez alors le droit de la discuter, et d'en contester l'utilité... si telle est encore votre opinion.

L. COUTURAT.

P.-S. — Je me permets de vous renvoyer à mon article « Sur la structure logique du langage » (*Revue de métaphysique*, janv. 1912) et à l'intéressante discussion à laquelle il a donné lieu dans la *Société française de philosophie*. La possibilité d'une langue internationale a été reconnue par des linguistes tels que MM. Schuchardt, Jespersen et Meillet. Mais, encore une fois, il ne s'agit plus de possibilité, mais d'un fait. On ne discute plus sur la possibilité des antipodes !



DEPUIS plus de trente ans que je tiens la plume philosophique, j'ai toujours représenté la souveraineté du peuple comme une mystification oppressive, et l'égalité un ignoble mensonge.

AUGUSTE COMTE.

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### CONTRE LE SABOTAGE

La Confédération générale du travail s'apercevrait-elle qu'elle a fait fausse route et qu'elle a fait beaucoup de mal à la classe ouvrière en préconisant le sabotage ? Voici les excellentes paroles qu'a prononcées au Congrès des ouvriers du Bâtiment, qui vient de se tenir à Bordeaux, l'un des membres de la C. G. T., M. Nicolet :

« Je disais hier que vous sacrifiez un peu trop l'idéal à l'action. On a trop dit qu'il ne faut pas aimer le travail. La société future ne sera pas l'œuvre de la seule force brutale, mais surtout l'œuvre de la transformation de chaque individu par une action quotidienne. On a traité la question de l'apprentissage au point de vue pratique. Je voudrais, moi, exposer ce que j'appellerai l'intellectualité manuelle. Moi, manuel, j'aime ma profession ; je voudrais que nous cultivions notre métier vers l'art, la beauté et la fierté. Je voudrais que chacun de nous sente sa valeur et qu'elle se forme quand il a conscience de ce qu'il a voulu. Je voudrais qu'on comprenne toute la valeur du manuel qui travaille. Je dis à mes camarades du bâtiment : cultivez l'amour de votre métier à l'atelier. Dites au jeune homme qui travaille à côté de vous en le guidant : « Je ferai de toi un bon ouvrier conscient et

digne. » Nous avons tous un idéal : faire de nos enfants quelque chose de mieux que nous sommes. Donnons donc à nos gosses le culte d'un métier avec une première éducation. On se plaint que certaines corporations disparaissent. Mais si nous ne cultivons pas le terrain de notre travail, si nous n'aimons pas le cadre dans lequel nous menons notre vie, nous disparaîtrons, nous aussi, dans l'industrialisme et la spécialisation à outrance. (Applaudissements.) Dans le bâtiment, nous sommes appelés à voyager, à nous déplacer. Nous avons gagné à cette vie de la résistance, de l'énergie, de l'indépendance, qui ont fait de nous des hommes d'action. Veillons jalousement à conserver notre force. Si vous voulez que l'apprentissage ait une valeur réelle, il faut que vous, dans l'atelier ou au chantier, vous preniez le petit qui est à côté de vous, que vous l'éduquiez, l'instruisiez dans l'amour de sa profession. Si le patron lui dit : « Fais vite », dites-lui : « Non, fais bien ! »

« Le véritable apprentissage, c'est nous qui avons à le faire dans l'atelier. Vous avez un fils, traitez l'apprenti comme vous voudriez voir traiter votre fils. Facilitez-lui l'étude et la conscience de la valeur de son travail. Alors vous aurez fait beaucoup. » (Vifs applaudissements.)

Ce qui est d'autant plus significatif, c'est que ce discours sensé, qu'un positiviste eût pu prononcer, fut applaudi par les délégués de la Fédération du Bâtiment, la corporation la plus « avancée » de la C. G. T., et qu'il a été reproduit avec de chaleureuses approbations par *la Bataille syndicaliste* et *la Voix du peuple*.

#### SITUATION ÉCONOMIQUE COMPARATIVE DE L'ANGLETERRE ET DE LA FRANCE

Au moment où l'Angleterre traverse une terrible crise sociale, il n'est pas sans intérêt de reproduire quelques

chiffres comparatifs cités dans une étude parue dans *l'Économiste moderne* sur la « situation économique et financière de la Grande-Bretagne ». Voici donc, d'après les statistiques de 1910, les différences essentielles qui caractérisent l'activité économique de la France et de l'Angleterre :

	France.	Angleterre.
Budget de l'État. . . .	4.600 millions de francs	4.300 millions de francs.
Dette publique . . . .	30.000 — — — —	18.850 — — — —
Dettes communales. . . .	3.840 — — — —	14.500 — — — —
Extraction de houille. . . .	34 — de tonnes	225 — de tonnes
Fabrication fer, fonte, acier	5 — — — —	9 — — — —
Récoltes céréales . . . .	270 — d'hectolitres	110 — d'hectolitres
Industrie du coton. . . .	200 — de kilos	900 — de kilos
Mouvement des ports. . . .	75 — de tonneaux	133 — de tonneaux
Marine marchande. . . .	1.250 mille — — — —	11 — — — —
Chemins de fer . . . .	42.500 kilomètres	36.800 — kilomètres

#### AU PALAIS DE JUSTICE

Dans le journal *le Palais*, un avocat raconte cette histoire :

« Le 13 août dernier, je plaçais aux Assises. Mon client était un chauffeur accusé d'avoir mené dans son auto trois cambrioleurs sur le lieu du crime. Commis à l'audience par le président, je constatai, par la lecture du dossier, que la culpabilité n'était pas démontrée. K... cependant m'avouait son crime. Une demi-heure après, je demandais, avec énergie, l'acquittement devant le client un peu effaré.

« J'avais perdu de vue le misérable. J'étais l'acteur d'un drame qui dépassait sa vague personnalité ; je représentais le droit de l'individu, que la société voulait punir, sans démontrer qu'elle le pouvait légalement. Que m'importait K... coupable ? Je ne pensais qu'aux innocents qui eussent pu être condamnés sur un dossier incomplet. J'avais en face de moi

un accusateur qui brandissait des pièces en disant : « Il est coupable ! » et avec le même dossier, je disais : « La preuve n'est pas faite ! »

« K... fut acquitté — au prix d'une extinction de voix. Comme j'entrais au vestiaire, encore tout chaud de la bataille (c'était, je l'ai dit, le 13 août), je rencontrai M. l'avocat général W... qui venait de requérir. « Au fond, me dit-il, contre votre client, *cela ne tenait pas !* » Comment ! moi j'avais proclamé l'innocence, sachant mon client coupable ! L'avocat général avait requis une peine sévère, croyant à une innocence possible. Ceci console de cela ! disait Victor Hugo.

« Dans un débat criminel, notre sentiment personnel importe donc peu, et nous devons régler notre conduite sur le dossier plutôt que sur notre conviction. »

Ce récit vaut qu'on examine sérieusement les deux faits qu'il met en saillie.

On y voit d'abord un accusateur public qui plaide *coupable* bien que croyant à l'innocence de l'accusé. On y voit, en outre, ce même accusateur avouant, après coup, le mensonge de son réquisitoire.

Certes, il faut partout faire la part de la déformation professionnelle de l'esprit, et celle des magistrats ne date pas d'hier. Mais autre chose est de se passionner durant les débats, dans une attitude adoptée de bonne foi dès le principe, autre chose de déguiser froidement sa conviction, comme paraît l'avoir fait l'avocat général dont il s'agit. Le pire, l'énorme, l'effarant, c'est que cet accusateur public, une fois sorti de l'audience, ait étalé avec cynisme son absence de conviction.

Le même récit nous montre un avocat ayant reçu de son client des aveux de culpabilité et plaidant quand même l'innocence. Ça, ce fut toujours admis au Palais. Car le

Palais reste un des temples de la métaphysique. Il est voué à cette métaphysique des juristes qui, pour se prêter moins mal que celle des philosophes à des applications pratiques, n'en demeure pas moins un régulateur trop incohérent de l'ordre social. Vous voyez, dans le texte cité plus haut, que ses adeptes cherchent à délimiter, en les opposant l'un à l'autre, le droit de l'individu et celui de la société. Et cela conduit à trouver naturel qu'on puisse soutenir, pendant une heure, une thèse que l'on sait fausse. Je m'étonne toujours que ce genre d'exercice ne conduise pas plus souvent à l'aliénation mentale.

Qu'aurait donc fait un avocat positiviste, — si tant est qu'un positiviste puisse incliner vers la profession d'avocat ? Il aurait dit à son client : « Les aveux que j'ai reçus de vous, il faut les répéter à l'audience et je demanderai l'indulgence du jury : sinon, choisissez un autre défenseur. » Mais les solutions aussi simples seraient la mort de la chicane. Or, elle nourrit si bien son homme !

Ne quittons pas le Palais sans nous extasier devant cette institution qui s'appelle la Cour d'Assises. Elle a, pour rouage essentiel, douze jurés tirés au sort, c'est-à-dire choisis par ce clairvoyant personnage qu'on nomme le hasard. Quand ces douze jurés ne sont pas du même avis, c'est l'opinion de la majorité qui l'emporte. La sentence finale résulte donc de la loi du nombre combinée avec les jeux du hasard. Personne n'est responsable. Car un épais mystère — garanti par un serment solennel — enveloppe le secret des délibérations. Ce personnage majestueux qu'on nomme *la Justice criminelle* est un être sans visage et sans nom.

## LE PRIX DES OBJETS D'ART

Une tapageuse vente de tableaux a défrayé ces temps derniers la chronique des journaux chers aux snobs et aux mondains. Des œuvres que nous n'avons pas vues, mais qui portaient des signatures d'artistes de second ordre, se sont vendues plusieurs centaines de mille francs. On se demande combien de millions se payerait une toile de Raphaël.

Ces folies posent un problème intéressant, qui est celui-ci : les œuvres d'art doivent-elles se vendre ?

Dans l'état d'anarchie où nous vivons, il faut bien que l'artiste ou le poète trouve à se suffire. S'il est dénué de fortune personnelle, il doit faire argent de ses œuvres, et c'est une des grandes misères de notre temps : car la pensée d'un gain possible ne saurait qu'alourdir les ailes de l'inspiration. Dans une société assise sur des bases normales, l'artiste serait pensionné d'une façon quelconque, avec toute liberté de produire à ses bons moments. Je me le représente volontiers menant la vie du bon La Fontaine, qu'une grande dame entretenait de vêtements et d'argent de poche, et à qui elle ne demandait que de faire ce que bon lui semblait.

En attendant la réalisation nécessairement lointaine de ces vœux, peut-on admettre que des particuliers battent monnaie avec les tableaux et les objets d'art dont ils se trouvent possesseurs ?

Nous répondons : jamais de la vie ! et nous tenons la vente Doucet pour un scandale, pour un spectacle de démoralisation. Si l'on admet qu'une œuvre d'art puisse s'apprécier en billets de banque, il faut en dire autant de

tous les produits de la pensée et de la pensée elle-même. Dès lors se trouve légitimé cet achat des plumes, des dons oratoires et des consciences qui empoisonne notre vie publique.

Que les œuvres d'art restent dans les familles ! C'est leur place naturelle. En passant d'une génération à une autre, elles contribuent à entretenir ce culte des ancêtres qui est si utile à la continuité des sages traditions. Si les circonstances conduisent leurs détenteurs à les faire sortir de cet asile, ce doit être au profit de nos collections publiques et par don entièrement gratuit. A-t-on songé que toutes les communes de France ont de vastes locaux scolaires qui pourraient aisément s'agencer en musées ? Ne pourrait-on les transformer en autant de gracieux cimetières où la fleur du passé humain charmerait les yeux et formerait le cœur des jeunes enfants ? Les vivants doivent tout aux morts. Il faut l'apprendre dès les premières années de la vie et les leçons qui parlent à notre sensibilité sont celles qui laissent les traces les plus profondes.

Souhaitons que vienne un collectionneur assez intelligent pour comprendre qu'il y a pléthore dans nos musées et que les beaux tableaux seraient encore mieux à leur place sur les murs des salles d'école.

PAR TOUS.





## NOTES POLITIQUES

---

Dans le programme de nos démagogues parlementaires, l'on retrouve souvent des idées positivistes, altérées et défigurées.

Comte ne nous a pas laissé de théorie de l'impôt.

Il nous en a donné, en revanche, une définition, de beaucoup la meilleure de toutes :

« L'impôt, a écrit le Maître, associe réellement le public à chaque fortune particulière.

« La marche générale de la civilisation, loin de diminuer cette participation, l'augmente continuellement, surtout chez les modernes, en développant davantage la liaison de chacun à tous. »

M. Léon Bourgeois, sans en citer, bien entendu, la source, a repris cette formule dans son livre sur la solidarité, de laquelle il a déduit la légitimité d'un impôt, global et progressif, sur le revenu.

Mais il n'a pas pris garde que cela ne pouvait s'entendre que du régime normal, caractérisé par la prépondérance d'un pouvoir spirituel et par l'existence de l'hérédité sociocratique installée au pouvoir central, les assemblées parlantes ayant été, au préalable, réintégrées et confinées dans leur mission exclusivement financière.

Quand ce régime normal aura été pleinement institué, rien ne s'opposera plus à ce que la grande maxime positiviste, *Vivre au grand jour*, sorte son plein et entier effet en matière fiscale, à ce que les abus de la propriété soient réprimés et à ce que l'inventaire des fortunes soit établi par une autorité impartiale et indiscutée. L'impôt, d'ailleurs, en langage positiviste et si l'on se réfère aux vues sociales du Maître, doit devenir, en beaucoup de cas, la contribution spontanée, l'offrande généreuse, des riches mus et agis par une inspiration morale et spirituelle. Auguste Comte n'a fait aux contraintes matérielles exercées par l'État qu'une juste part.

Dans le cadre du régime parlementaire et grâce à la simplicité candide des conceptions démocratiques, l'impôt sur le revenu n'apparaît que comme un moyen de niveler les fortunes, de favoriser le parasitisme fonctionnaire, et de doter un budget sportulaire. La personnalité de l'impôt est à juste titre critiquée et redoutée sous le règne d'une oligarchie suspecte qu'on sait très capable de surcharger ses ennemis et de dégrever ses favoris. Le parlementarisme compromet et discrédite tout ce qu'il touche. M. Léon Bourgeois l'avait oublié.

Dans l'état actuel des choses, les conclusions de Proudhon restent toujours valables. Tant que l'impôt sera affaire de perception, basement physique, on ne détruira pas les objections formidables du grand négateur.

L'impôt, pris dans sa généralité, se réduit à une capitation, progressive en raison inverse de la fortune et directe de l'indigence.

Sous l'influence de ces deux causes : le mouvement incessant des valeurs et l'inégalité des fortunes, le pro-

blème de la péréquation de l'impôt demeure insoluble.

Cette péréquation, ajoute Proudhon, et par là il mérite le titre de positiviste que lui a décerné M. Émile Faguet, ne dépend pas de l'initiative de l'État, mais uniquement de la volonté et de l'intelligence des citoyens qui consentent l'impôt.

D'où il suit que toute tentative, faite dans une autre direction, pour arriver au résultat rêvé, par l'impôt progressif, soit sur le capital, soit sur le revenu, conduit à l'absurde et entraîne, pour l'économie politique, des perturbations énormes.

La volonté et l'intelligence des citoyens ! On ne pouvait mieux dire ! Mais quand cette volonté et cette intelligence se détermineront-elles dans le sens de la justice fiscale ? Pas avant que chacun ait conscience d'être devenu un fonctionnaire social, que le devoir ait été défini pour chacun, imposé spirituellement à chacun.

Les parlementaires se heurtent à cette contradiction, sans en comprendre la cause.

Tant qu'il ne s'est agi, pour eux, que de faire luire, aux yeux des masses, grossièrement excitées contre les capitalistes, le mirage décevant d'un système d'impôts ramenant les fortunes à l'étiage, nos démagogues ont joué sur le velours.

L'égalitarisme, le nivellement sont de puissants instruments d'action électorale.

L'impôt sur le revenu a fait la fortune d'une foule de politiciens radicaux. Il a valu, jadis, à ce pauvre Cavaignac une popularité qu'il devait perdre lamentablement dans l'Affaire.

A M. Doumer il a procuré un gros fromage colonial.

Il a porté M. Caillaux au pinacle, d'où sa politique marocaine l'a précipité bas.

Il a assuré au parti tout entier une rapide ascension.

Mais, au moment de traduire en texte de loi la théorie originelle, un certain embarras, quelque flottement s'est produit parmi les parlementaristes.

Et c'est même, à l'heure actuelle, une piquante et savoureuse comédie.

Les collectivistes exigent l'avènement, trop retardé à leur gré, de la fiscalité rédemptrice. C'est leur rôle. Ils n'ont point de responsabilité à assumer dans l'aventure. Ils travaillent pour une cité future et lointaine, non sans pousser, à grands coups d'aiguillon, le parti radical à des actes, précis et concrets, dont il portera seul l'impopularité.

Or, les radicaux hésitent et reculent devant l'échéance enfin venue. Ils sentent de la résistance dans la bourgeoisie, où se recrute une forte partie de leur clientèle.

On ne saura jamais, disait le roi Louis XVIII, ce qu'il y a de douceur dans des pantoufles qui ont pris la forme du pied. La bourgeoisie a contracté une vieille habitude de ses impôts. A quoi bon, s'écrie-t-elle, procéder à un simple déplacement d'iniquités, avec tout ce que celui-ci doit entraîner de gênes inutiles.

Et, dans la crainte de représailles électorales, le parti radical a chargé le Sénat d'amortir et d'atténuer les rigueurs du projet adopté, en première instance, par le corps législatif. Les sénateurs s'évertuent à des changements de mots, exclusifs de tous changements dans les choses.

Dans quelques mois, la farce sera jouée.

Nous aurons, à peu de chose près, les mêmes impôts directs déguisés sous des formules nouvelles.

Du coup, les prolétaires auront touché le fond de la déception. C'est au prestige de l'impôt sur le revenu qu'était suspendu ce que le populaire pouvait avoir conservé de foi dans la vertu de l'institution parlementaire et dans les promesses de la thaumaturgie jacobine.

Nous touchons au dernier acte.

Le positivisme pourra alors entrer en scène.

REMY ANSELIN.



LES révolutionnaires sont finalement devenus les plus arriérés de tous les occidentaux sans cesser d'être les plus perturbateurs.

AUGUSTE COMTE.

## Les Livres qui font penser

---

**Cours de doctrine et de pratique sociales**, 6 francs. (Édité par la *Chronique sociale de France*.) — Ce compte rendu de la VIII<sup>e</sup> session de la Semaine sociale de France, qui s'est tenue à Saint-Étienne en 1911, est un ouvrage considérable, qui complète *l'Année sociale*. Mais les préoccupations doctrinales, c'est-à-dire théologiques, voire métaphysiques, y sont plus marquées. La méthode est donc moins sûre, la documentation moins précise et les solutions moins certaines.

La plupart des études publiées dans ce recueil sont fort intéressantes. Je citerai entre autres : « Matérialisme et capitalisme », par Henri Lorin ; « l'illusion matérialiste en science économique », par M. J. Vialletoux ; « vue générale sur les modes de production et leur complexité croissante », par A. Crétinon ; « l'action ouvrière collective », par A. Crétinon ; « le rôle prépondérant du capital dans le régime actuel de la production », par E. Duthoit ; « le devoir social dans l'emploi de l'argent », par Deslandres, « la législation du travail en France », par J. Zamanski, etc...

**Le Témoignage des martyrs**, par L. LABERTHONNIÈRE, 0 fr. 60. (Bloud, éd.) — L'auteur examine les *Dix leçons sur le martyre données à l'Institut catholique de Paris*, par Paul Allard. On n'aperçoit pas bien pourquoi il lui cherche querelle. Croyant s'opposer plus complètement au positivisme, qui lui fait horreur, M. Laberthonnière ne veut pas entendre parler du fait historique. Rien n'existe pour lui que ce qui n'est pas et ce qui n'a jamais été. Il a la phobie du fait. Aussi ne saurait-il admettre, avec M. Paul Allard, que les martyrs sont les

témoins d'un fait historique. Il leur donne une autre signification, — que le lecteur, malheureusement, ne parvient pas à saisir.

M. Laberthonnière a bien voulu dédier l'exemplaire qu'il m'a fait tenir : « A un positiviste, hommage d'un idéaliste ». C'est qu'il croit, sans doute, que le positivisme s'oppose à l'idéalisme. Je lui conseille de lire l'introduction de la *Synthèse subjective*. Il y apprendra que les positivistes, pour qui les lois doivent être complétées par des volontés, ont un idéal, — et très haut.

**Marchands de folie**, par LÉON ET MAURICE BONNEFF, 2 fr. (Marcel Rivière, éd.) — Ce sont des cabaretiers qu'il s'agit. Les auteurs nous montrent ces importants fonctionnaires de la démocratie dans l'exercice lucratif de leur terrible sacerdoce. « Messieurs, disait Gambetta, lorsqu'on décrie cette profession, on fait le procès même de la démocratie laborieuse. »

Les auteurs ont vu et ils ont su voir : Depuis le cabaret des faubourgs, le cabaret-tâcheron, cantinier, placeur, l'estaminet des mineurs du Nord, jusqu'au cabaret de luxe. Ils nous donnent une vision effarante du pays de l'absinthe, Pontarlier. Enfin, ils terminent par une visite à l'infirmerie spéciale du dépôt et à l'asile d'aliénés.

**Le Rail**, par PIERRE HAMP, 3 fr. 50. (Édition de *la Nouvelle Revue française*.) — M. Pierre Hamp s'est proposé de nous dire « la peine des hommes ». Il nous a donné déjà *Marée fraîche* et *Vin de Champagne*. Voici une étude non moins documentée et plus étendue sur les travailleurs de la voie ferrée. Le sujet fait songer à *la Bête humaine*; mais il est traité ici avec bien plus de sincérité et de force. L'accident, la grève et ses conséquences sont plus pathétiques que tout le romanesque de Zola, parce que c'est de la vie. Et cela vaut mieux que la meilleure littérature. Évidemment, M. Pierre Hamp ne vise point à nous amuser, mais à nous instruire et à nous avertir.

**Les Deux cahiers**, par PAUL ACKER, 3 fr. 50. (Plon, éd.) —

On s'est proposé de nous montrer ici ce qu'est la jeune fille aujourd'hui, ce qu'elle était il y a vingt-cinq ans et même de nous laisser entrevoir ce qu'elle pouvait être il y a cinquante ans. Naturellement, comme c'est un roman, il ne s'agit que de la jeune fille multimillionnaire, vivant dans le grand luxe. Pour nos romanciers, l'argent a remplacé les fées des contes puérils. Cela facilite les dénouements et n'entrave pas l'imagination. Il est regrettable que M. Paul Acker ait cru devoir placer ses personnages dans ces conditions exceptionnelles, et d'autant plus que son talent n'a pas besoin de ce procédé commode. Son livre est bien écrit, bien composé, d'une robuste simplicité, d'une psychologie sûre.

Pourtant, à côté de fines observations, il y a quelques inexactitudes peut-être. Ainsi, je ne puis admettre que la jeune fille d'il y a vingt-cinq ans, voire celle d'aujourd'hui — hormis les artistes professionnelles, — ait pu admirer la peinture de Manet. Je ne puis croire, non plus, que la jeune fille étourdie que nous décrit l'auteur, toute au plaisir, aux chifons, en trépidations, soit de celles qui vont soigner les malades dans les cliniques, ensevelir les morts à Messine et ramasser les blessés sur les champs de bataille du Maroc. Celles-ci sont d'une autre espèce, — qui n'est ni d'aujourd'hui, ni d'hier, ni de demain, mais de toujours. Entre un footing au Bois ou une partie de golf à l'Ermitage, tout ce que peut faire d'à peu près sérieux Suzanne Desaulmin, c'est d'assister à une conférence à la mode. Et ce que sa pauvre petite cervelle en recevra ne fera que l'agiter davantage. Aussi, on le prévoit : elle n'aura pas d'enfant, elle divorcera deux ou trois fois, elle aura des amants si elle a le temps, elle exhibera ses charmes, extrêmement dévoilés, au plus grand nombre possible de gens, elle dira et fera beaucoup de sottises, elle dépensera énormément d'argent et aura trente ans pendant un quart de siècle. Sur le tard, elle fera de la philanthropie ou de la zoophilie avec autant d'intelligence qu'elle a conduit sa vie et mourra en fondant un prix pour rémunérer la vertu ou encourager la poésie.



**La Loi et l'avortement**, par ALBERT NAST. (G. Crès éd.) — En 1911, il y a eu encore 35.000 décès de plus que de naissances. Jamais le chiffre des naissances n'a été si bas. Et c'est à ce moment que certains littérateurs et journalistes, des médicastres, des féministes, des francs-maçons réclament le droit des droits, l'absurde de l'absurde, le « droit à l'avortement » ! M. Albert Nast est bien bon de discuter ces insanités. Cela relève de la psychiatrie, — et plus encore que de la police.

Mais si la théorie est de la démence pure et simple, la pratique est du crime. Et dans l'exaspération de notre individualisme, avec l'anarchie policière, judiciaire et pénitentiaire, le mal se propage avec une effrayante rapidité. L'avortement est toléré en fait. C'est à croire que les sages-femmes qui se livrent à cette lucrative industrie sont les maîtresses ou les entremetteuses de nos magistrats et de nos parlementaires. Puisqu'elles ne votent pas, on ne peut s'expliquer autrement leur impunité.

L'étude de M. Albert Nast est bien documentée et elle dénonce le mal. Mais les remèdes qu'il propose sont plus d'un juriste que d'un sociologue, c'est-à-dire qu'ils sont insuffisants. L'effrayante propagation des crimes d'avortement est une des funestes conséquences de la dissolution des mœurs, et des lois ne peuvent l'enrayer. Aucune pénalité, aucune prescription légale ne valent dans le désordre. C'est donc l'ordre qu'il faut rétablir, — et d'abord dans les esprits.

**Les Foyers nouveaux**, par le docteur REMY COLLIN, 2 fr. 50. (Bloud, éd.) — « C'est un petit livre et c'est une activité limitée », dit M. Maurice Barrès, dans sa préface, du livre et de l'auteur.

Par la coopération, comme le préconise M. le docteur Remy Collin, ou autrement, il faut que le prolétaire ait la possession de son logement, et autant que possible dans une maisonnette familiale, avec un jardin. Mais cela suppose des conditions de stabilité, de sécurité, d'organisation économique que notre individualisme anarchique ne saurait réaliser.

Ce n'est pas seulement parce qu'il ne possède pas le toit qui l'abrite que le prolétaire n'est que campé aux portes de la Cité. Son nomadisme est pour lui une nécessité économique. Les « œuvres » plus ou moins coopératives ou philanthropiques n'y pourront rien. Il y faut une action d'ensemble pour incorporer définitivement le prolétariat à la société, et une doctrine.

M. Charles Gide a fait remarquer que, présentement, l'ouvrier a besoin de se déplacer facilement pour pouvoir résister à une exploitation excessive ou fuir le chômage. Ce n'est pas sans de fortes raisons que les Fédérations ouvrières ont institué le *viaticum*, qui facilite ces déplacements, qui permet aux ouvriers de quitter une région où le chômage sévit pour se porter là où, momentanément, la main-d'œuvre fait défaut. Ainsi s'établit un équilibre précaire et se régularisent autant que faire se peut la production et les salaires. On comprend que, s'ils étaient retenus par la propriété de leur logement, les ouvriers seraient moins défendus contre les à-coups de l'industrie et l'exploitation patronale. Le gâchis social s'aggraverait, car les patrons, dans les périodes de chômage, réduiraient les salaires au minimum et les ouvriers, dans les périodes de presse, auraient toutes les exigences.

L'auteur répond mal à ces objections, dont il n'aperçoit pas la portée. La bicyclette et les trains ouvriers ne suffisent point à assurer la mobilité et la répartition de la main-d'œuvre.

Ce n'est pas à dire que des entreprises comme celles à laquelle il s'emploie soient tout à fait vaines. Dans toute usine, il y a un « noyau » de travailleurs qui sont assurés d'une occupation continue. Ceux-là peuvent se fixer. Mais ce sont des privilégiés qui profitent de l'équilibre établi par les travailleurs nomades.

Le foyer familial ne peut se rétablir dans l'anarchie sociale. Aux questions sociales, il n'y a qu'une solution générale : l'ordre.

**Histoire de l'Inquisition en France. II. La Procédure in-**

*quisitoriale*, par TH. DE CAUZONS, 7 fr. (Bloud, éd.) — Le premier volume de cet ouvrage considérable retraçait les « origines » de l'Inquisition, celui-ci est consacré à la procédure du terrible tribunal.

M. de Cauzons nous montre bien que « si le peuple, les princes, les assemblées, les prélats, les savants, les papes du moyen âge étaient tous d'accord pour soutenir l'Inquisition, c'est qu'ils la sentaient utile, nécessaire même à l'ordre social d'alors ».

La question, les tortures, l'atrocité des supplices, cela était du temps. Et puis, quand on croit à l'éternité de l'enfer ou du paradis, qu'importe la souffrance physique de quelques heures ! Il faut comprendre un tel état d'esprit — qui était général alors — pour comprendre l'Inquisition.

D'ailleurs, il est évident que les inquisiteurs s'efforcèrent plutôt de réagir contre la brutalité des mœurs. Avant tout, ils veulent sauver l'âme ; mais aussi, parfois, le corps. Qu'on revienne à la vérité, qu'on se repente, qu'on garantisse de ne plus retomber dans l'erreur, — et ces missionnaires emploieront tous les moyens de persuasion pour y amener l'hérétique, — cela suffira. Il y aura réconciliation. « Et les nombreuses réconciliations prononcées par eux restent les meilleures preuves de leur zèle, fait remarquer l'auteur. Comment s'y prenaient-ils ? De manières très différentes, suivant les circonstances. Généralement, ils eurent recours à des exhortations, à des conseils, à des prières. Ils tâchaient de faire comprendre aux égarés en quoi consistait la vraie doctrine, ses preuves ; ce qui démontrait la fausseté de la doctrine adverse. Des hommes religieux et savants, laïques quelquefois, prêtres ou moines surtout, servaient d'auxiliaires dans cet office d'évangélistes aux inquisiteurs ; ils faisaient aux prisonniers des visites fréquentes, et pendant le temps nécessaire, quelquefois de longs mois, multipliaient leurs instances auprès des cœurs rebelles, des intelligences obstinées. »

Encore une fois, l'Inquisition était du temps, — et la torture alors faisait partie des systèmes judiciaire et pénitentiaire. Les tribunaux ecclésiastiques l'ont donc employée ;

mais, il faut le dire, moins que les autres et avec des adoucissements. Ainsi, quoi qu'en disent les romans sur l'Inquisition, la torture par le feu fut défendue en France, « dans les tribunaux de ressort de Paris au moins, par ordonnance royale, avant la fin du quatorzième siècle ». Et l'auteur ajoute : « Partout où la torture par le feu fut employée, elle le fut malgré les vraies lois inquisitoriales, qui défendaient expressément les mutilations. »

Par certains côtés, l'application des peines était même plus humaine qu'aujourd'hui. « Aux yeux des inquisiteurs, dit M. de Cauzons, la prison, comme les autres peines, gardait le caractère non d'un châtement, mais d'une pénitence salutaire. De là certaines modifications à la sévérité du règlement, modifications qui ne laissent pas de nous surprendre par leur sentiment d'humanité. Ainsi il était permis aux époux d'habiter ensemble, qu'ils fussent tous deux prisonniers ou qu'il n'y en eût qu'un seul. Nous rencontrons ailleurs des licences incompatibles, ce semble, avec l'idée de justice moderne, mais conforme à la justice pénitentielle de l'Inquisition. Un hérétique, Raimond Sabattier, relaps, condamné par l'inquisiteur Bernard de Caux à la prison perpétuelle, reçoit la permission d'en sortir et de travailler en liberté pour consoler et nourrir son père, vieillard catholique et infirme. D'autres prisonniers obtiennent la liberté provisoire pour subvenir aux nécessités de leur famille, femme et enfants dans la misère. On laisse les malades sortir de prison pour se soigner, les ouvriers pour travailler, parfois même sans motifs apparents, pour un temps plus ou moins long. »

Dans sa conclusion, l'auteur se refuse sagement à juger le principe de l'Inquisition et de sa procédure, « principe qui en supposait plusieurs autres : le droit de l'Église de veiller sur l'intégrité de ses doctrines, celui de maintenir cette pureté de la foi par la force, le châtement ou la perte des adversaires ; puis, le droit de l'État de faire siennes les doctrines de l'Église, celui aussi d'appliquer ses pénalités redoutables à des crimes spirituels ».

Certes, il faut déplorer les atrocités de la question, de cer-

tains supplices, le témoignage secret, l'instruction secrète propice aux abus, l'absence d'un tribunal d'appel accessible à tous, qui eût été un contrepoids.

« Mais, une fois ces regrets exprimés, dit l'auteur en terminant, nous avons le droit de faire ressortir les différents points où la procédure des inquisiteurs l'emporta sur la justice ordinaire de leur temps, et même sur la nôtre. D'abord, jamais de tortures inutiles, point de ces mutilations effroyables, pas de ces supplices barbares et prolongés où les bourreaux semblaient n'épargner un peu leurs victimes que pour prolonger leurs souffrances. L'obligation de ne rien faire seul, d'être toujours assisté de deux témoins, d'avoir un conseil de théologiens ou de juristes, de s'entendre avec l'évêque, forçait l'inquisiteur à rester dans la voie légale et l'empêchait de céder à ses caprices ou à sa colère. Surtout, nous ne nous lasserons pas d'admirer dans notre tribunal un principe pénitentiel bien supérieur à celui de tous les tribunaux, y compris ceux de nos jours. Dans l'Inquisition, il s'agissait de correction, d'amendement; ses peines portaient le nom et auraient dû, théoriquement, avoir le beau caractère de pénitence, d'expiation volontaire, de réconciliation, tandis que la justice, même moderne, exerce plutôt un acte de répression et de vengeance, punit même en cas de repentir. Il en résultait sans doute beaucoup d'arbitraire chez les juges inquisitoriaux, mais aussi la facilité d'être paternels, de récompenser, en un mot, la bonne volonté du pénitent, avec la même facilité, qui leur était accordée, de briser l'obstination des révoltés.

« L'honneur du Saint-Office est que les juges choisis se soient trouvés, à peu d'exceptions près, à la hauteur de leur tâche, plus près de la miséricorde que du sacrifice, et si persuadés de la hauteur de leurs fonctions, que nul danger ne put les faire reculer devant ce qu'ils croyaient leur devoir. Nous ne saurons oublier, non plus, que les papes, les plus vigoureusement décidés à la disparition des hérétiques, se montrèrent aussi les plus soucieux de ne laisser commettre aucune erreur, de ne frapper que des criminels avérés, sans leur enlever pourtant, jusqu'à la fin, l'espoir du pardon.

« Ces remarques et d'autres, faites incidemment dans les feuilles de ce volume, nous font voir l'Inquisition sous un jour un peu différent des préjugés en vogue, elles serviront peut-être à faire disparaître surtout cette erreur grossière qui croit à des prêtres sanguinaires, à des moines tortionnaires, se plaisant aux convulsions et à l'agonie de leurs victimes. Juges criminels, les inquisiteurs se sentirent, comme tous les juges le sont parfois, souvent partagés entre leur volonté d'appliquer la loi et leur désir de céder à la pitié : autant qu'ils le purent, le cœur l'emporta, c'est un hommage à leur rendre. »

On souhaite que M. de Cauzons achève ce vaste ouvrage comme il l'a commencé. Il rectifiera bien des préjugés, il éclairera bien des ignorances, il fortifiera notre sympathie pour ceux qui nous ont précédés.

G. DEHERME.

**L'Irlande et le home rule**, par L. MAISONNIER et G. LECARPENTIER, 7 fr. (Rivière et C<sup>ie</sup>, éd.) — Aperçu historique fidèle de l'Irlande sous le joug anglais.

La persécution qui, depuis cinq siècles, dévaste l'ancienne « Ile des Saints et des Savants » est, à la fois, une guerre sociale et une guerre de religion. Les opulents Anglo-Saxons, enrichis par le charbon indigène et les épices indiennes, exploitent les pauvres paysans « papistes » de race celtique; et l'hypocrisie anglicane raffine ses roueries perfides. Menaces, provocations, massacres, évictions, calomnies, corruption et séduction, apparentes condescendances, jusqu'aux écoles, sont mises en œuvre pour le but politique. Les héros nationaux sont pourchassés, rarement gagnés. Contre les prisonniers qu'épargna le combat et l'assassinat, l'Anglais use de jurys frelatés, d'écrits et de témoignages faux, de juridictions exceptionnelles, de procédures irrégulières et machinées, de mesures policières et pénitentiaires brutales. Les juges, tout à la discrétion de la seigneurie ploutocratique, font oublier

— la torture réservée — les horreurs d'Espagne, et valent à leurs forfaits le nom de *Great Inquisition*. Convaincus d'imposture, ils refusent à leurs victimes — par crainte du *Times*, le grand journal de l'aristocratie britannique — les réparations dues. Les lords ont érigé la déloyauté — *fides punica*, foi de marchands — en *instrumentum regni*.

Le propre du caractère irlandais est l'obstination. Chez ces Bretons d'outre-Manche le malheur a exalté le patriotisme. Une continuité imbrisable lie chez eux le passé à l'avenir. Amoureux d'indépendance, ils gardent leur sol que grugent les propriétaires anglais. Forts de tête et de bras, ils assimilent leurs maîtres. Gais, dans leur sagesse froide, ils sont loyaux et généreux. Que l'étranger vienne s'asseoir au foyer celtique, et les cœurs se soudent d'une sympathie mutuelle. *Sin Fein* : *Nous-mêmes*, disent-ils avec fierté, cela suffit. Les frères émigrés d'Amérique les soutiennent de l'œil et de la main. On le sait en Albion. Que le château — le lord foncier — se hâte d'« amener la terre au marché »; Patrick rachètera ce bien pillé, et renverra John orné de poucettes d'or.

D'abord dure d'oreille, Sa Seigneurie finit par comprendre. Entre quatre-z-yeux, le citoyen Browning a son éloquence. Pitt, Gladstone avaient bien fait des signes de reconnaissance; mais *passato el pericolo, gabato el santo*. La justice ne doit jamais reposer son glaive. Canada, Australie, Cap ont su se faire craindre, et ces colonies jouissent en paix du *home rule*. « L'île sœur » le conquiert : il y va du salut du Royaume uni.

Au reste, le nouveau régime irlandais est le prélude de la réforme agraire et de la refonte de la propriété territoriale en Angleterre. La féodalité est partout surannée.

Les péripéties de la lutte irlandaise sont un roman épique, et ces chapitres évocateurs un enseignement : ils redisent les exploits d'un peuple qui ne veut pas périr; la victoire nécessaire des nationalités vigoureuses. C'est là un exemple gros d'espoirs pour notre Gaule convoitée...

Il porte sa leçon économique, car on se connaît mieux en observant le parent voisin. Nous y retrouvons, comme dans

la Rome antique, les dangers d'une richesse trop concentrée; et, ici, les détenteurs sont des étrangers. L'or est plus féroce que le fer, ses carnages étant silencieux. Corruptibles, tous les pouvoirs sont à la merci de qui les flatte, les fête et les défraye : le *Times* est un symbole. Quel régime effroyable que celui qui, en moins d'un siècle, réduisit de huit à deux millions la population de l'Irlande ! Nos auteurs omettent de nous rappeler les affres de ce dépeuplement qui font songer aux *latifundia* du Latium et aux exterminations asiatiques. Leurs études de droit leur dictaient pourtant ces comparaisons.

Quoi qu'il en soit, leur livre est bon ; relisons-le : le passé qu'il évoque avec tant de sympathie présage un avenir prochain amélioré.

**Feuillets de la vie militaire sous le second Empire**, par le MARQUIS DE LA TOUR DU PIN DE LA CHARCE, 5 fr. (Librairie nationale.) — Série de souvenirs sur le général de Laveaucoupet, les campagnes de Crimée, d'Italie, d'Algérie, du Mexique, de France.

En ces pages gonflées de préjugés aristocratiques, on a peine à reconnaître le sobre et judicieux disciple de Le Play. Burinées à la pointe de l'épée, elles opposent la vieille société française à la nouvelle. D'habitude, la confraternité du champ de bataille établit une plus intime fusion des cœurs. Légitimiste et catholique, l'auteur voit d'un profond dédain les nations lancées à la conquête de leur indépendance. Par lui, Italiens, Arabes, Mexicains seraient condamnés à une éternelle servitude. Aussi l'armée de Bazaine fusille-t-elle les prisonniers ; ainsi elle fera, cinq ans plus tard, sous les ordres de Mac-Mahon, à Versailles et à Paris. Ces partisans des Bourbons ont oublié l'ordre d'Ivry : *Épargnez les Français*. Cependant, M. de la Tour du Pin témoigne de plus de patriotisme et d'humanité que n'en montrèrent la plupart de ses compagnons.

Dès qu'il n'est plus le jouet de *l'idola tribus*, de son âme aristocratique, il sait distinguer entre les vertus privées et les



vertus publiques. Pendant la campagne de Crimée, par exemple, il saisit, dans le caractère anglais, la loyauté personnelle en heurt avec la déloyauté politique; et, dans le caractère russe, la loyauté militaire en sympathie avec le caractère de l'ennemi. Est-ce par remords que cet officier des armées de l'Empire et de l'Ordre moral n'ose parler de la répression de la Commune? Nous l'espérons. Mais, par quel effroyable inconscience passe-t-il également sur la tête du Kabyle et du Français le niveau des sanctions immanentes? « Quand le canon, écrit-il, eut imposé silence aux longs fusils kabyles, et que la force du conquérant eut encore une fois prouvé son bon droit aux vaincus... » *La force prime le droit*, voilà donc le dernier mot de son orgueil féodal! Alors pourquoi se plaindre si la féodalité, usée sous la râpe plébéienne — et le christianisme lui-même fut une victoire plébéienne — passe dans la paléontologie de l'histoire?

Ces feuillets militaires respirent la jalousie du combattant noble contre la science des états-majors modernes; soit dit sans impertinence, puisque M. de la Tour du Pin fit ses preuves de haute intelligence, d'originalité et de savoir. Sa ranceur n'est que plus instructive; ses témoignages, que plus probants. Il avoue l'« enseignement suranné » de l'état-major impérial, l'ineptie du commandement, l'animosité des armes, la courtoisie à tous les grades, l'ambition déloyale, comme chez les prétendus évadés de Metz qui vont venger, par la Semaine sanglante, leur propre ignominie.

En contraste, il signale le brio et l'audace des combattants d'Afrique; et, comme chez Laveaucoupet, jusqu'à l'abnégation la plus généreuse. Sans souci des contradictions, il sacrifie le bon renom de Bourbaki dupé à la réhabilitation tentée de Trochu, incapable mais croyant. Le sang-froid et la modestie de Mac-Mahon lui font oublier les qualités absentes d'énergie et de civique courage qu'on doit exiger d'un chef. A quoi bon opposer la race de cet inerte général au sang obscur de son rival Bazaine, si la docilité héréditaire du premier s'incline devant l'impudence du second? La censure ne va pas sans expertise, et M. de la Tour du Pin, succombant

à l'exemple impie de l'armée de Condé, laisse fléchir son patriotisme sous l'intrigue politique de nos ans.

Ses mémoires deviennent un procès de tendance fait au gouvernement républicain : c'est s'absoudre d'oubli. Sous l'impulsion de son instinct de caste, il a dépouillé, dès son passage à Constantinople et son expédition d'Italie, ses meilleures prérogatives d'humanité. Il a une taie, une cataracte, sur l'âme.

Écoutez cette insolente apostrophe au loyal Breton de nos bocages et de nos landes ! Coupables ils sont de ne pas respecter assez les *nobliaux* des manoirs voisins, gentilshommes issus « de l'une de ces vieilles races de veneurs campagnards, dont les aïeux sont appelés aujourd'hui des hobereaux par le dédain des gens qui ne parlent jamais, eux, de leur père ! »

Évidemment, Monsieur le marquis, les humbles n'ont pas de d'Hoziar ; ils sont moins enclins que votre noblesse d'épée à évoquer les services des aïeux : c'est qu'ils ne portent pas au marché les honneurs du privilège. Leur sang n'en teignit pas moins — et avec plus de fidélité et d'abondance que celui de leurs anciens maîtres — les bannières de notre France. S'il ne veut se souvenir des grandes armées de la Révolution, M. de la Tour du Pin aurait-il déjà oublié les exploits paysans des armées royales de l'Ouest ? Sans doute, nos annales publiques nomment plus souvent vos pères que les nôtres : la plume courtisane n'a point la discrétion de nos rouleaux. Votre science sociale, pourtant, n'ignore point l'éclat de vos scandales pareil aux rayons de vos actions d'éclat. Les choses gardent une logique plus sévère que la vôtre ; et les couvents, à votre grande indignation, aujourd'hui crochetés, subissent la loi despotique, par les vôtres portée, de Port-Royal-des-Champs profané et rasé...

La vaillance que vous prônez ne fut jamais rare aux champs de la Gaule. Le culte parisien des morts, la fondation plébéienne de la religion de l'Humanité clament la gratitude des vivants aux aïeux ; leurs espoirs à la postérité plus juste.

*Paucis in memoriam, plurimis in cogitationem*, écrit en épigraphe M. de la Tour du Pin. Malgré son exceptionnelle

valeur, nous désirerions chez lui plus de mémoire en effet, et bien plus encore de réflexion.

ÉLOI PÉPIN.

---

*Nous avons reçu :*

**L'Éducation d'Huguette**, par EUGÈNE GODIN, 2 fr. 50. (Édition de *l'Encyclopédie nationale*.) — L'auteur paraît croire que des « mots » sont des « pensées » et que le paradoxe est nécessairement original. Entre cinq ou six cents, parmi les « pensées » qui composent ce recueil, il y a peut-être cinq ou six mots vraiment drôles et trois ou quatre aphorismes de bon sens. Le reste — notamment les calembours — ne valait pas la peine d'être écrit et surtout d'être imprimé.

Mlle Huguette, espérons-le pour ceux qui sont en relations avec elle, a reçu certainement une éducation plus sérieuse. Nous l'engageons à entreprendre celle de son éducateur.

**L'Imperturbable silence**, par GILBERT STENGER, 3 fr. 50. (Perrin, éd.) — Récit de la vie d'un sourd. L'œuvre ne manque pas d'intérêt, mais elle n'offre cependant pas le caractère tragique que le titre semble annoncer.

**Bonne santé et vivre toujours jeune ?** par L. DANGÉ, 1 fr. (chez l'auteur, à Huberville-Valognes.) — Causeries sur l'hygiène alimentaire; bonnes recettes ménagères.

**De l'Infaillibilité en prédiction du temps**, par P. VARENNE, 1 fr. (chez l'auteur, à Sainte-Eugénie-de-Villeneuve.) — Opuscule de bon sens campagnard accommodé à la science du chef-lieu de canton : utile instruction pour la lecture de *l'Almanach de Mathieu Lensberg*.



# TABLE DES MATIÈRES

## Sixième série. — Tome II

### DEUXIÈME TRIMESTRE 1912

#### N° 7. — 1<sup>er</sup> avril.

	Pages.
Les devoirs de la richesse et le parasitisme des classes moyennes (G. DEHERME) . . . . .	1
Punir ou éduquer ? (PAUL GUÉRIOT) . . . . .	13
Observations d'un positiviste (ANTOINE BAUMANN) . . . . .	29
Patriotisme offensif : Gabriele d'Annunzio et Hugo von Hofmannsthal (EDMOND THIAUDIÈRE) . . . . .	34
Le Zohar (ÉLOI PÉPIN) . . . . .	38
La Nuit (GIUSEPPE DE LORENZO) . . . . .	55
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : L'incinération; fumistes ésotéristes; l'un d'eux : M. Vulliaud contre Auguste Comte (PAR TOUS) . . . . .	66
La quinzaine politique (REMY ANSELIN) . . . . .	70
La vie à Landerneau-des-Lettres : De la sentimentalité de MM. les critiques (JEAN THOGORMA) . . . . .	75
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Clinique thérapeutique du praticien</i> , par H. Huchard et Ch. Fiessinger (G. DEHERME) . . . . .	80

#### N° 8. — 16 avril.

Prolétariat ou patriciat (G. DEHERME) . . . . .	81
Monopole d'enseignement et liberté religieuse (MAURICE VERNES) . . . . .	94
Napoléon à Sainte-Hélène (RENÉ DE KERALLAIN) . . . . .	113

REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : L'impôt sur le capital ; les « encouragements » aux beaux-arts ; le scandale du pain ; la force motrice en France ; la concentration industrielle ; l'inconscient dans l'éducation ; Auguste Comte et la franc-maçonnerie (PAR TOUS) . . . . .	126
La quinzaine politique (REMY ANSELIN) . . . . .	135
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Anne Véronique</i> , par G. Wells ; <i>Le Christ et l'Église dans la question sociale</i> , par L. Caffre ; <i>L'ombre du temple</i> , par R. de Manoel-Saumane ; <i>Œuvres</i> , par E. Cœurderoy ; <i>Résurrection</i> , par Léon Tolstoï ; <i>Les poésies de Michel-Ange Buonarrotti et de Vittoria Colonna</i> , par P. de Bouchaud ; <i>Propos d'un colonial</i> , par le général Famin ; <i>La prospérité des ports français</i> , par R.-E. Bossière ; <i>L'État et ses agents</i> , par P. Harmignie ; <i>Notre droit historique au Maroc</i> , par J. de Lécussan ; <i>Histoire moderne</i> , par P.-G. Heinrich ; <i>Auguste Comte : Philosophie positive</i> , par E. Rigolage ; <i>La révolution sociale</i> , par Karl Kautsky ; <i>La crise du petit commerce et le syndicalisme</i> , par L. Goyard ; <i>L'éducation du caractère</i> , par L. Dugas ; <i>Le rôle des infiniment petits dans l'Univers</i> , par D. Charnay ; <i>Dirigeables et aéroplanes</i> , par E. Perreau ; <i>Essais choisis</i> , par Emerson ; <i>Bossuet et la société française sous le règne de Louis XIV</i> , par E. Longuemare (H. D., ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN) . . . . .	140
Correspondance . . . . .	160

N° 9. — 1<sup>er</sup> mai.

L'incompétence des savants (G. DEHERME) . . . . .	161
La liberté spirituelle : L'illusion des dominateurs (A. BAUMANN) . . . . .	174
La semaine anglaise à Roanne (JULES RAYATÉ) . . . . .	186
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Le logement des familles nombreuses ; Guglielmo Ferrero	

	Pages.
et la guerre italo-turque ; appel de Giovanni Bertacchi aux Africains ; patriotisme d'affaires ; l'émigration européenne (PAR TOUS) . . . . .	191
Lettre d'Allemagne (XXX) . . . . .	199
La quinzaine politique (REMY ANSELIN) . . . . .	208
La vie à Landerneau-des-Lettres : De l'originalité d'après M. Pédopidas Puzle (JEAN THOGORMA) . . .	213
<b>LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>L'élève Gilles</i>, par A. Lafon ; <i>Jean Chapelain</i>, par G. Collas ; <i>Petits mémoires</i>, par E. Gebhardt ; <i>Contes et fantaisies</i>, par E. Gebhardt ; <i>Formation historique de la nationalité brésilienne</i>, par Oliveira Lima ; <i>M. de Nugbo, philosophe</i>, par Gonzague Truc ; <i>L'école primaire en France sous la troisième République</i>, par J. Vaujanay ; <i>Passé, présent et avenir social. Conceptions et prévisions d'Auguste Comte</i>, par A. Roux ; <i>Le repentir</i>, par Ch. de Pomairols ; <i>A travers les ronces</i>, par B. Jouvin ; <i>La mystique divine, diabolique et naturelle des théologiens</i>, par le Dr H. Thulié ; <i>Essai sur l'art et la psychologie de Maurice Barrès</i>, par J. Jary ; <i>Greco ou le secret de Tolède</i>, par M. Barrès ; <i>Une grave question de l'éducation des jeunes filles : la chasteté</i>, par Françoise Harmel ; <i>Le pain</i>, par H. Ghéon ; <i>La guerre nécessaire</i>, par le colonel Biottot ; <i>Le protectionnisme ouvrier</i>, par Giuseppe Prato ; <i>Leçons de philosophie sociale</i>, par le R. P. Schwalm ; <i>Le cycle des hymnes de l'Église en vers français et les poèmes religieux des philippins de Rouen</i>, par E. Montier (ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN) . . . . .</b>	
	219

#### N° 10. — 16 mai.

Jeanne d'Arc (ANTOINE BAUMANN) . . . . .	241
Sur le féminisme (COLETTE YVER) . . . . .	247
L'œuvre pédagogique de Gabriel Monod (MAURICE VERNES) . . . . .	251
Les dehors de la civilisation (Dr SURBLED) . . . . .	271

TABLE DES MATIÈRES

479

	Pages.
Giovanni Pascoli (EDMOND THIAUDIÈRE) . . . . .	274
Ido contre esperanto (G. DEHERME) . . . . .	286
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Le divorce; la cherté des loyers à Paris; l'antipatriotisme de la finance; la criminalité au Japon (PAR TOUS) . .	297
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Les humanités et les ingénieurs</i> , par H. Le Chatelier; <i>Autour du catholicisme social</i> , par G. Goyau; <i>Frédéric Ozanam</i> , par A. Baudrillart; <i>Le procès du neuf thermidor</i> , par A. Godard; <i>Trois idées politiques : Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve</i> , par Ch. Maurras; <i>Histoire de l'Église</i> , par A. Dufourcq; <i>Le livre de la route</i> , par J. Joergensen; <i>Edgar Poe</i> , par E. Laurière; <i>Sites et personnages</i> , par E. Pilon; <i>Œuvres choisies de Dom Mayeul Lamey</i> , par E. Gontay; <i>L'émigration et ses effets dans le Midi de l'Italie</i> , par Giacomo Barone Russo; <i>Du luthéranisme au protestantisme</i> , par L. Cristiani; <i>L'enfant</i> , par H. Joly; <i>Carnet d'art</i> , par A. Boschot; <i>La fixation légale des salaires</i> , par R. Broda; <i>Essai de transformation sociale : Richesse fictive ou richesse vermine; parasitisme social</i> , par J.-M.-L. Reuta; <i>Luttes et problèmes : Apologie pour notre passé. — Un épisode. — Histoire de quatre ans</i> , par Daniel Halévy (ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN, J. R.) . .	301

N° 11. — 1<sup>er</sup> juin.

Le couple futur (G. DEHERME) . . . . .	321
« Don Juan » à l'Opéra-Comique (ANTOINE BAUMANN) .	342
La synthèse positiviste (ÉLOI PÉPIN) . . . . .	351
Le livre de M. Arthur Meyer : « Ce que je peux dire ». (RENÉ DE KÉRALLAIN) . . . . .	368
REVUE DES OPINIONS DES FAITS ET DES IDÉES : Le socialisme municipal; la grande presse; barbarie économique; l'instruction qui déclasse (PAR TOUS) . . .	376
Notes politiques (REMY ANSELIN) . . . . .	382

	Pages.
La vie à Landerneau-des-Lettres : Les littérateurs et les paysages de France (JEAN THOGORMA) . . . . .	388
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Schopenhauer</i> , par E. Seillière; <i>Novalis</i> , par Lichtenberger; <i>Mme Bouverot, préfète</i> , par A. Pavie; <i>Thérapeutique usuelle du praticien. Traitement de la tuberculose</i> , par Albert Robin; <i>Année sociale internationale 1912</i> ; <i>Lettres sur la poésie</i> , par J. Thogorma; <i>Autour d'un Racine ignoré</i> , par Masson-Forestier (J. R., ANTOINE BAUMANN, G. DEHERME, A. GUÉRIN) . . . . .	393

## N° 12. — 16 juin.

Les Cervelines (G. DEHERME) . . . . .	401
Sentiment religieux et religion (Dr LOUIS RIMAUD). . . . .	419
Observations d'un positiviste (ANTOINE BAUMANN) . . . . .	437
Ido contre esperanto (LOUIS COUTURAT) . . . . .	444
REVUE DES OPINIONS, DES FAITS ET DES IDÉES : Contre le sabotage; situation économique comparative de l'Angleterre et de la France; au Palais de justice; le prix des objets d'art (PAR TOUS). . . . .	450
Notes politiques (REMY ANSELIN). . . . .	457
LES LIVRES QUI FONT PENSER : <i>Cours de doctrine et de pratique sociales</i> ; <i>Le témoignage des martyrs</i> , par L. Laberthonnière; <i>Marchands de folie</i> , par L. et M. Bonneff; <i>Le rail</i> , par Pierre Hamp; <i>Les deux cahiers</i> , par Paul Acker; <i>La loi et l'avortement</i> , par Albert Nast; <i>Les foyers nouveaux</i> , par le docteur R. Collin; <i>Histoire de l'Inquisition en France</i> , par Th. de Caumont; <i>L'Irlande et le Home rule</i> , par L. Maisonnier et G. Lecarpentier; <i>Feuillets de la vie militaire sous le second Empire</i> , par de la Tour du Pin de la Charce (G. DEHERME, ÉLOI PÉPIN). . . . .	462

---

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

---



# POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



## En vente à **La Coopération des Idées.** (*Envoi franco*)

- Appel aux conservateurs**, par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages . . . . . 3 fr.
- La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité**, par AUGUSTE COMTE, tome premier (seul publié) : *Système de logique positive ou Traité de philosophie mathématique*, un vol. in-8 de 776 pages. . . . . 9 fr.
- Testament d'Auguste Comte**, avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2<sup>e</sup> éd., un vol. in-8 de 570 pages . . . 10 fr.
- Lettres d'Auguste Comte à divers**, publiées par ses exécuteurs testamentaires.
- Tome 1<sup>er</sup>, première partie, un vol. in-8 de 656 pages . . . . . 8 fr.
- Tome 1<sup>er</sup>, seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages . . . . . 6 fr.
- Tome II<sup>e</sup>, un vol. in-8 de 364 pages. . . . . 10 fr.
- Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte**, par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages. . . . . 1 fr.
- La Religion positive**, par ANTOINE BAUMANN, un vol. in-16 de 292 pages (Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 3 fr. 50

### *Ouvrages de M. Georges Deherme.*

- Croître ou Disparaître**, un vol. in-16 de 280 pages (Perrin et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 3 fr. 50
- La Crise sociale**, 3<sup>e</sup> édition, un vol. in-16 de 375 pages (Bloud et C<sup>ie</sup>, éditeurs). . . . . 3 fr. 50
- Auguste Comte et son œuvre.** — *Le Positivisme*, un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte (Giard et Brière, édit.). 2 fr. 50
- L'Afrique occidentale française.** — *Action politique. Action économique. Action sociale.* — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un vol. in-8 de 528 pages (Bloud et C<sup>ie</sup>, éditeurs) . . . . . 6 fr.
- La Démocratie vivante**, un vol. in-8 de 402 pages (Bernard Grasset, éditeur). . . . . 4 fr. 50

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

AU HAVRE, *Librairie V<sup>ve</sup> Dombre*, 10, place de l'Hôtel-de-Ville.

A CAEN, *Librairie L. Jouan*, 98, rue Saint-Pierre.

A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.

A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.

A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.

A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.

A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.

— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.

— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.

— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.

— — *Crès et C<sup>ie</sup>*, 3, place de la Sorbonne.

— — *Feuillâtre*, 8, boulevard Denain.

— — *Floquet*, 47, rue des Martyrs.

— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.

— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.

— — *Hétains*, 50, rue de Passy.

— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.

— — *Maynier*, 54, rue de Seine.

— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.

— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.

— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.

— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.

— — *Tassel*, 44, rue Monge.

— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

---

**VIENT DE PARAÎTRE :**

# LES CLASSES MOYENNES

*Étude sur le parasitisme social*

Par **GEORGES DEHERME**

Un volume in-16 de 320 pages à 3 fr. 50

(Perrin et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins)